



Le Psy Déchaîn

DE NOUVEAUX HORIZONS

Le Psy Déchatrie | N°29 - Février 2022

SOMMAIRE

Edito	01
Le nouveau bureau de l'AFFEP	02
Réforme de la maquette DES 2022	04
Résultats de l'enquête #ChoisirPsychiatrie Les chiffres clés	09
Actualités	12
■ La loi isolement et contention	
Médecine en santé au travail et psychiatrie : Mais quel rapport ?	15
Mot d'un interne en FST addictologie L'opium	16
Mot d'un interne en FST sommeil Le sommeil et la psychiatrie, un lien pas évident à faire ? Et pourtant	18
Mot d'une interne en option Psychiatrie de la Personne Agée	20
Retour sur une initiative locale : Toulouse	21
Projet de la Fédération Française de Psychiatrie ☐ Un tour de France de la Psychiatrie	22
Le Psy déchaîné se met à l'audio Les conseils d'écoute ! (2022, le temps de se mettre au podcast !)	23
Agenda des Congrès	24
Les Annonces de Recrutement	27

Présidente :

Ilia HUMBERT, president@affep.fr

Vice-président :

Cédric AH-TCHINE, vice-president@affep.fr

Trésorier :

Romain LONGUEVILLE et Romain THIBAUD, tresorier@affep.fr

Secrétaire générale : Marie-Alix LAROCHE, secretaire@affep.fr

Coordination nationale :

Alexandre SZUSTERMAN et Justine DENIEL, coordination-nationale@affep.fr

Coordination Syndicale:

Lisa BOUCHET, coordination-syndicale@affep.fr

Qualité de Vie : Franck Rolland

Partenariats :

Antoine JAFFIOL, partenariat@affep.fr





ISSN: 2267-2206

Rédactrice en chef de ce numéro : Ilia HUMBERT

Ont participé à la rédaction de ce numéro et sont remerciés chaleureusement pour leur contribution : Vanessa PAGEOT, Ilia HUMBERT, Cédric AH-TCHINE, Antoine JAFFIOL, Lisa BOUCHET, Jean-Del BURDAIRON et le bureau de l'ANIMT.

Régie publicitaire :

Réseau Pro Santé / Reseauprosante.fr 14, rue Commines 75003 Paris M. TABTAB Kamel, Directeur

Imprimé à 2700 exemplaires. Maquette et impression en UE. Toute reproduction, même partielle, est soumise à l'autorisation de l'éditeur et de la régie publicitaire. Les annonceurs sont seuls responsables du contenu de leur annonce.



Édito



Après une pause, voici le retour du Psy Déchaîné avec un nouveau bureau de l'AFFEP pour le mandat 2021-2022. Pourquoi cette publication est-elle importante ? Pourquoi publier un journal par des internes de psychiatrie pour des internes de psychiatrie ? Parce qu'elle nous permet, encore plus en ce moment, d'être en lien. Nous avons eu le plaisir de participer au CFP en décembre 2021 avec une partie du bureau. L'occasion de rencontrer des internes de toute la France et de pouvoir échanger sur les actualités. C'est ce type d'événement qui nous rappelle que l'interne, de psychiatrie en particulier, aime débriefer, reformuler, râler, s'émerveiller, refaire le monde.

Interne de 7^{ème} semestre, je me souviens des moments d'échanges, après les cours, en soirée, où nous avions l'occasion de parler de nos stages, de nos cours, de notre vie à côté, de films, de livres. Je me rends compte que ces moments ont clairement été plus rares voire absents pour nos collègues en première et deuxième année d'internat. Cette nourriture intellectuelle et humaine fournie par nos collègues, existe twoujours mais doit trouver d'autres formes. Ainsi nous vous proposons régulièrement de partager vos réflexions dans le Psy Déchaîné, de trouver des supports supplémentaires à nos partages.

En particulier dans une période de changement qui semble se prolonger, il est important de se tenir au courant, de se stimuler, de se confronter. Notre spécialité fait partie des disciplines qui ne peuvent pas rester figées, et qui par leurs diversités déroutent.

Le bureau précédent, en partenariat avec l'AJPJA et l'ANEMF, a conduit une enquête que nous allons présenter dans ce numéro #ChoisirPsychiatrie sur les déterminants de l'attractivité en psychiatrie. Une occasion de prendre du recul sur ce qu'est un interne de psychiatrie et un futur psychiatre, mais aussi de voir où nous souhaitons conduire notre spécialité. Avec cet outil, nous partons sur des bases plus fiables et concrètes pour réfléchir à notre évolution et à ce que nous voulons. Un beau support pour alimenter nos réflexions.

Cette réflexion est nécessaire d'autant plus que notre spécialité est en difficultés, en lien avec son image, son attractivité, son organisation. Nous souhaitons que chaque interne puisse participer à changer pour le mieux son avenir au sein de notre spécialité. Pour cela, il faut proposer des supports d'information dédiés aux internes. Cette étape est nécessaire pour proposer une psychiatrie dont nous pourrons être fière.

Dans ce numéro nous avons aussi voulu mettre en avant la conversation qui existe entre un interne de psychiatrie et ses patients, la préoccupation du patient qui nourrit notre motivation en psychiatrie. En fonction de nos intérêts pour une tranche d'âge de patient, un profil de pathologie, un type de psychothérapie, cette constante reste au centre de notre travail.

En souhaitant à tous une bonne année 2022, très bonne lecture à tous.

Ilia HUMBERT

Interne en Psychiatrie - Université de Strasbourg Présidente de l'AFFEP

🗽 LE NOUVEAU BUREAU DE L'AFFEP



) Ilia HUMBERT - Présidente

Interne en Psychiatrie Option Psychiatrie de la Personne Agée à Strasbourg, actuellement en inter-CHU à Nantes, je me suis engagée à l'AFFEP pour participer à la réflexion et à l'élaboration de projets pour améliorer la formation, la qualité de vie des internes, mais surtout préparer ensemble notre avenir de psychiatre. Mon parcours associatif a commencé avec un investissement dans l'association locale des étudiants en médecine de Strasbourg pendant 3 ans, un mandat d'élue étudiante deuxième cycle, la présidence de l'association Psy-chic des internes de psychiatrie de Strasbourg, la participation à la création et la vice-présidence de l'ANIPPA, Association Nationale des Internes de Psychiatrie de la Personne Âgée.



(4) Cédric AH-TCHINE - Vice-président

Interne en Psychiatrie en 5^{ème} semestre. Originaire de la subdivision Océan Indien.

A intégré l'option de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent.

A été le référent local pour l'AFFEP par le passé et a participé ponctuellement à la conception du Psy Déchaîné. Centres d'intérêt pour le mandat en cours : soutenir et renforcer une information et une formation de qualité, augmenter et améliorer les liens entre les internes de chaque subdivision.

Centre d'intérêt en général : une température supérieure à 20°C.



Marie-Alix LAROCHE - Secrétaire générale

Bonjour ! je m'appelle Marie-Alix, je suis interne de 7e semestre dans la région du Poitou-Charente. J'ai choisi l'option PEA et je tiens le poste de secrétaire générale dans le bureau actuel et je suis également référente AFFEP dans ma région.

Je suis particulièrement intéressée par la population charnière des adolescents et des jeunes adultes afin de défendre une pratique d'intervention précoce. J'ai choisi de m'engager avec l'AFFEP afin de promouvoir notre spécialité et favoriser le dialogue entre la pédopsy et la psy adulte.



Romain LONGUEVILLE - Trésorier

Romain LONGUEVILLE, interne de psychiatrie en 5ème semestre et réalisant la FST le sommeil et sa pathologie ; je suis le trésorier de l'AFFEP et le doyen du bureau.

Je me suis engagé dans l'associatif tant au niveau national qu'au niveau local (membre du SOS-SILR). Mes centres d'interêts dans la psychiatrie sont variés et il serait difficile d'en faire le tour ; mais je me suis engagé auprès de l'AFFEP pour défendre une spécialité souvent laissée pour compte et travailler la communication entre les différents acteurs.



Romain THIBAUD - Trésorier adjoint

Je suis Romain numéro 2, au poste de second trésorier. Interne en premier semestre à Grenoble, je suis le poupon de la bande qui aime les chiffres et l'esprit critique.

Je débute dans l'associatif et suis là pour aider et apprendre, avant de soutenir une vision précise de la formation en Psychiatrie.





Alexandre SZUSTERMAN - VP Coordination nationale

Interne de 5° semestre sur Amiens. J'ai souhaité m'engager avec l'AFFEP pour renforcer l'attractivité de notre spécialité auprès des plus jeunes et assurer une formation de qualité pour les internes de l'ensemble des subdivisions.



() Justine DENIEL - VP Coordination nationale

Interne en Psychiatrie à Grenoble, je suis inscrite en option PEA. Je me mobilise actuellement pour dynamiser le réseau de référents. Mon prochain projet : notre AG avec les référents au CNIPsy de Grenoble, que j'organise avec d'autres internes. Je serai ravie de retrouver un maximum d'internes lors de ce congrès.



→ Lisa BOUCHET - VP Coordination syndicale

Je m'appelle Lisa, je suis interne en $5^{\text{ème}}$ semestre de psy à Toulouse.

J'ai choisi de rejoindre l'AFFEP au poste de coordination syndicale pour le mandat 2021-2022. Je suis très intéressée par le droit des internes et la culture en santé mentale.

J'ai souhaité m'investir dans une équipe d'internes motivés pour défendre notre formation.

Sinon je suis un peu touche à tout, j'aime beaucoup la randonnée et la voile. J'ai débuté l'apprentissage de la harpe depuis peu !

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question ou nous rejoindre pour de joyeuses aventures !



→ Antoine JAFFIOL - VP Partenariats

Je suis Docteur junior en psychiatrie/médecine du sommeil à l'Hôpital Femme/Mère Enfant de Lyon. Ancien interne des hôpitaux de Grenoble.

Je souhaitais m'investir dans l'associatif car je souhaite vivement que la psychiatrie retrouve une image de spécialité attrayante au regard des perspectives passionnantes qu'elle offre tant sur le plan de l'accomplissement personnel que professionnel.



Franck ROLLAND - VP Qualité de Vie

Je me suis d'abord engagé au sein du tutorat de ma fac afin de pouvoir aider les PACES à mieux traverser cette année difficile. Par la suite, j'ai été nommé à plusieurs reprises représentant étudiant au conseil de faculté et j'ai fondé une association « les Penseurs de Plaies » au sein de la faculté du Kremlin Bicêtre, toujours dans le but d'apporter du soutien aux étudiants. C'est aussi de cette façon que j'ai été contacté par l'ANEMF pour intégrer le bureau en tant que Vice-Président en charge de la réflexion éthique afin d'apporter de l'aide en matière de réflexion éthique, tant sur des sujets de santé que sur des projets relatifs aux étudiants (participation au rapport du Dr Donata Marra sur la qualité de vie des étudiants en santé).

Une fois interne, j'ai intégré plusieurs syndicats et organisations, SRP-IMG, AFFEP, SOS-SIHP, toujours avec des missions qui me tenaient à cœur : prendre soin des internes, les accompagner, et tant que possible, les préserver des difficultés que sont les risques psychosociaux (RPS). A l'ISNI lors de mes deux mandats précédents, j'ai été chargé de l'accompagnement des internes et de la prévention des RPS m'associant aussi à de nombreuses recherches et études afin d'améliorer la qualité de vie de ces derniers.

RÉFORME DE LA MAQUETTE DES 2022



Une nouvelle maquette des co-DES psychiatrie adulte et psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent va bientôt être publiée. On vous explique pourquoi cette maquette ne nous convient pas et l'historique tortueux du DES.

Les internes en psychiatrie largement opposés à un projet de co-DES

Des universitaires de la discipline ont commencé à évoquer une séparation du DES de psychiatrie de l'adulte en 2017. L'idée vient principalement d'une uniformisation avec d'autres pays européens où les deux disciplines font l'objet de parcours séparés.

Cette idée a progressé jusqu'en 2019 où la question d'un co-DES a été à nouveau soulevée en réunion du Collège national des universitaires en psychiatrie. En mars 2020, l'AFFEP a fait un premier sondage auprès des internes de psychiatrie montrant que 75 % d'entre eux sont défavorables à un projet de co-DES.

En janvier 2021, une mission d'évaluation de la mise en place d'un co-DES ou de la séparation en deux DES auprès de différentes structures est lancée par le CNUP. La pandémie de la Covid en parallèle a fortement aggravé la situation de la psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent en France. Une pression politique importante s'est ajoutée alors pour modifier la situation en santé mentale pour les enfants, en particulier du côté de la formation.

Durant ces négociations, l'AFFEP, l'AJPJA et l'ANEMF portent les résultats des différentes consultations, dont celles des internes de psychiatrie, qui vont dans le sens d'éviter une séparation ou un co-DES. Une proposition de mise en place de FST pour augmenter l'attractivité et le recrutement a été faite, sans satisfaire aux exigences des universitaires de psychiatrie.

Une pression forte existe pour séparer les deux disciplines. Un compromis est recherché avec le co-DES. Or ce compromis impliquerait un co-DES de Psychiatrie en 5 ans pour tous.

Suite à un communiqué de presse, un courrier au ministère et des interventions en congrès de la SFPEADA conjointes avec l'AJPJA et l'ANEMF, le précédent bureau a fait son maximum pour porter encore la voix des internes en psychiatrie concernant la volonté d'éviter une séparation. Celle-ci est évitée mais d'autres problèmes sont posés par la première version de la maquette en juin 2021 (voir à la fin de l'article) : un internat de psychiatrie en 5 ans et son coût avec la rémunération d'une année d'internat en plus. En juillet 2021, nous nous positionnons contre un passage à 5 ans et toujours contre une séparation en deux DES.



DES proposé en septembre 2021

Semestres				
1	Diagram and a state of the stat	1		
2	Phase socle de 1 an et demi (3 semestres) : 1 semestre de PEA et 1 semestre de PA obligatoires en première année. Le troisième semestre serait un stage au choix entre PA ou PEA.			
3	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,			
Fin de 3 ^{ème} semestre : choix entre PA et PEA qui sont deux options précoces = « choix éclairé »				
4	Phase d'approfondissement de 1 an et demi (3 semestres) : orientation dans l'une des deux options précoces avec 2 stages correspondant à la discipline choisie et 1 stage libre.			
5				
6				
Possibilité d'option tardive durant la phase d'approfondissement : option tardive PPA réservée aux options précoces PA, options tardives périnatalité et psychiatrie médico-légale qui seraient elles accessibles à la fois aux options précoces PA et PEA. WARNING: Si on fait une option tardive / FST dans le cursus « option précoce PEA », cela NE RAJOUTERAIT				
PAS d'année supplémentaire et les stages seront intégrés dans ceux déjà prévus dans la phase d'appro.				
Au contraire, si on fait une option tardive / FST dans le cursus « option précoce PA », cela rajouterait une année en plus, comme c'est le cas dans notre maquette actuelle.				
7	Option précoce PA: Phase de consolidation d'une durée de 1 AN (2 semestres) avec 2 stages en PA	7		
8		8	Option précoce PEA : Phase de consolidation d'une durée de 2 ANS (4 semestres) avec 4	
		9	stages en PEA	
		10		

Pourquoi cette maquette ne nous convient pas ?

- Maquette assez figée avec 1 seul stage obligatoire en dehors de l'option choisie sur l'ensemble de l'internat (option PA: 1 seul stage de PEA obligatoire en phase socle, si option PEA: 1 seul stage de PA obligatoire en phase socle). Manque de diversité.
- Problème de responsabilités. On passe de 2 stages obligatoires en PA (pour les internes ayant choisi l'option précoce PEA) / 2 stages obligatoires en PEA (pour les internes ayant choisi l'option précoce PA) dans le projet initial de réforme du DES, à 1 seul dans cette nouvelle proposition. Pas suffisant pour être formé en cas d'activité mixte (en libéral par exemple) ou si réalisation de gardes qui associent psy adulte / PEA sur certains établissements par exemple.
- Problème de formation. Cela nécessitera d'ouvrir un nombre considérable de stages PEA et d'ouvrir des postes universitaires en adéquation. Le risque est d'être fait dans la précipitation avec une qualité d'accueil en stage moindre.

- Beaucoup de places de stages à ouvrir : réel travail sur les agréments à faire...
- Même en ouvrant des postes supplémentaires, il y aura le problème du manque de diversité de stages de PEA en particulier dans les petites subdivisions avec le risque d'enchaîner des semestres de PEA dans le même service ce qui n'aurait pas de sens en termes de formation.
- Stage libre trop tard, en 4ème semestre au minimum: trop tardif pour permettre d'envisager un droit au remords sereinement, potentiellement délétère en termes d'attractivité pour les futurs internes qui hésitent encore sur leur spécialité. Par ailleurs, cela réduit à 1 seul stage libre au lieu de 2 actuellement: pas compatible avec la tendance actuelle qui est de favoriser le lien psychiatrie autres spécialités médicales et en particulier problématique par exemple pour les internes qui font option PPA qui doivent passer en gériatrie par exemple, ou pour tous ceux qui font une FST type nutrition ou sommeil et pour qui le stage libre est forcément consacré à cela = perte de liberté dans l'internat.



Problème d'attractivité:

- Attractivité globale du DES : cela donne lieu à une maquette complexe, donnant l'impression d'une certaine rigidité, et très « particulière », en décalage par rapport aux autres spécialités. Risque de perdre en attractivité de ce fait.
- Attractivité propre à la PEA: l'alignement de la durée du DES pour les internes s'orientant vers la PA ou la PEA (qui était un point important du projet initial de réforme de la maquette) est perdu avec cette nouvelle proposition, ce qui ne va pas aider la PEA à gagner en attractivité. Par ailleurs, 2 ans de Dr Junior pour les internes PEA, c'est intéressant au niveau financier mais la qualité des stages avec le Big Matching est très aléatoire désormais donc manque d'attractivité potentiel aussi.

Quelles sont les propositions du CNUP ?

Le CNUP a remis une copie de la version de la maquette de co-DES proposée au ministère et nous attendons les retours [NDLR: à l'heure de la diffusion de cette newsletter, au 24 janvier 2021]. Ce qui a été proposé pour le moment:

Phase socle:

- 2 ans ;
- 2 stages de PA et 2 stages de PEA;
- ▶ En attente de confirmation sur l'obligation de passer au CHU durant la phase socle ;
- Choix en fin de phase socle de l'option précoce co-DES de PA ou PEA;
- ► Encadrement renforcé avec nécessité de présence d'un PH pour qu'un stage ait un agrément en phase socle.

Phase d'approfondissement :

- 2 ans;
- Possibilité d'association d'option précoce et tardive en dehors de l'option tardive PPA réservé aux internes de PEA;
- ▶ 4 années d'internat avant le rendu de la thèse.

Phase de consolidation:

- 1 an;
- Possibilité de faire des stages en libéral.

Sur tout l'internat :

- ▶ 4 stages au CHU, 3 en psychiatrie et 1 au choix, en psychiatrie ou non ;
- Nous avons obtenu qu'un minimum d'heures d'enseignement des psychothérapies sera à assurer par chaque subdivision;
- La licence de remplacement a été négociée à partir de la fin du 6ème semestre, nous attendons les confirmations.

Mobilisation de tous les internes en psychiatrie !

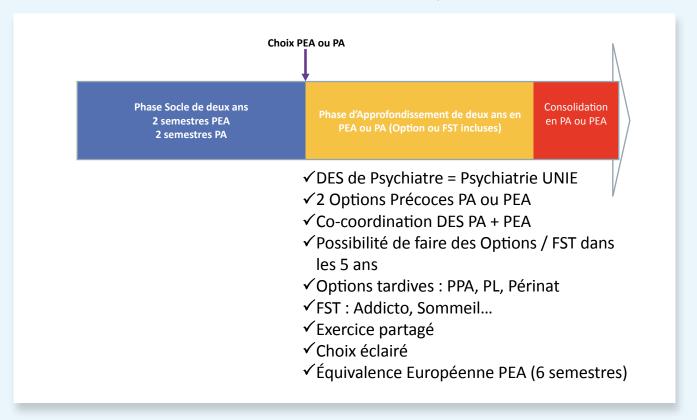
Nous aurons un travail important une fois la maquette déposée. Nous devrons nous mobiliser pour nous assurer que cette maquette une fois votée, soit au plus proche des exigences des internes. Un travail local par tout le réseau sera nécessaire afin d'assurer que les agréments permettent aux futurs internes de bénéficier de stages répondant aux exigences que la réforme est censée apporter.

Un projet de rédaction d'une charte du stage en libéral est en cours. Après des rencontres avec des représentants du CNPP et de la SIP en particulier, il nous est apparu que devant le nombre de psychiatres en libéral en France, il nous est possible d'être exigeants pour bénéficier d'une qualité de stage.



Quelle était la première version du DES psychiatrie ?

En juin 2021, le CNUP propose une maquette qui fait suite à la mission menée depuis janvier 2021. Cette maquette a été abandonnée suite au refus franc d'Olivier Véran (lire encadré en page 8).



Semestres					
1					
2	Phase socle de 2 ans avec 2 semestres de PEA et 2 semestres de PA. Possibilité d'un stage libre durant cette phase à titre exceptionnel si un interne pense vouloir faire un droit au remords par exemple. Co-coordination de la phase socle par PU de PA et de PEA.				
3					
4]				
Fin de 2ème année : choix entre PA et PEA qui sont deux options précoces = « choix éclairé » Choix « libre » : pas de quota, pas de dossier de « sélection »					
5	Phase approfondissement de 2 ans : orientation dans l'une des deux options précoces avec				
6	stages correspondant à la discipline choisie : minimum 2 stages de la discipline choisie en option précoce sur 4. Cela laisse 2 stages qui peuvent soit être des stages libres, soit consacrés à la réalisation d'options tardives ou FST, SANS QUE CELA RAJOUTE UN AN DE PLUS.				
7					
8					
Possibilité d'option tardive durant la phase d'approfondissement : option tardive PPA réservée aux options précoces PA, options tardives périnatalité et psy médico-légale qui seraient elles accessibles à la fois aux options précoces PA et PEA. Possibilité d'obtenir sa licence de remplacement en fin de 3ème année donc milieu de phase d'approfondissement.					
9	Phase de consolidation : demière et 5ème année. Les 2 stages restants se font obligatoirement				
10	en stage dans la discipline de l'option précoce (2 stages en PEA ou 2 stages en PA).				



Les avantages de cette première maquette :

- Pas de séparation PA / PEA.
- Possibilité de faire option PEA et des FST en plus, ce qui n'était pas possible jusque là.
- Ouverture de postes d'internes en cabinet libéral intéressante ++.
- Réelle amélioration de la formation aux psychothérapies qui est une demande des internes depuis de nombreuses années.
- Ouverture d'une option psychiatrie légale qui était aussi une demande des internes au moment de la R3C mais qui n'avait pas été retenue.
- 4 ans au lieu de 3 actuellement pour réfléchir, penser et écrire sa thèse.

Pourquoi cette proposition posait problème ?

- DES en 5 ans pour tous : 1 année supplémentaire d'internat pour de nombreux internes, sachant que nous nous sommes positionnés contre. Risque de baisse d'attractivité, inconvénient de passage à 6 ans si on souhaite faire une année recherche.
- Nécessité d'ouvrir de nombreux terrains de stage supplémentaires et en particulier de nombreux terrains de stages de PEA: crainte que l'obtention des agréments soit faite « à la va vite » ou sans grande attention, et que la qualité des stages s'en ressente, surtout pour la phase socle.
- Inquiétude vis-à-vis de la possibilité de changer d'avis pour repasser d'une option précoce à l'autre (sorte d'équivalent de droit au remords mais sous quelles modalités ?).

Pourquoi Olivier Véran a refusé cette maquette ?

L'année dernière, Olivier Véran, ministre de la Santé s'est opposé à la première version de la maquette car :

- Coût de 10 millions d'euros à l'Etat pour l'année supplémentaire d'internat.
- Pisque de baisse d'attractivité pour le DES.
- Manque « d'harmonisation européenne ». Un argument peu convaincant car selon certaines études, si la durée de l'internat de psychiatrie est statistiquement un peu plus courte en France qu'ailleurs en Europe, la durée totale des études médicales est tout à fait similaire voire plus longue.

Ilia HUMBERT

Interne en Psychiatrie Présidente de l'AFFEP

Vanessa PAGEOT

Pour l'AFFEP

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

#CHOISIRPSYCHIATRIE



Les chiffres clés

L'été passé, l'AFFEP, l'AJPJA et l'ANEMF ont mené une enquête nationale à laquelle vous avez peut-être répondu : #ChoisirPsychiatrie. L'idée de cette enquête est venue du constat que de moins en moins d'étudiants en médecine choisissaient la psychiatrie à l'ECN depuis 10 ans. Le manque d'attractivité de la psychiatrie pose des problèmes de démographie médicale, mais nous questionne aussi sur notre internat, notre métier et ses représentations. Cette étude a été faite pour identifier les déterminants de l'attractivité de la psychiatrie. Voici présentés les principaux résultats en chiffres clés, avant des résultats plus détaillés dans votre prochain Psv déchaîné.

Les répondants

internes sur 2200

De nombreux internes ont répondu à l'enquête avec une répartition en termes de phase de l'internat, de sexe, de situation familiale, de type de baccalauréat, d'options et FST, d'âge représentative des internes de psychiatrie. Toutes les subdivisions étaient représentées.

Psychiatrie, un choix éclairé?

d'internes qui ont choisi psychiatrie en premier choix

La psychiatrie est un premier choix et non un choix par dépit. 95 % des internes ont choisis psychiatrie dans leur top 3. Le choix de la psychiatre est également précoce avec une majorité des internes qui ont choisi la psychiatrie avant la 6ème année des études médicales.

des internes sont passés en stage de psychiatrie avant de choisir psychiatrie

Ceci souligne bien l'importance de proposer des stages en psychiatrie de qualité durant l'externat. Ces stages ne sont pas obligatoires actuellement. La diversité de pratique et les rencontres faites sont les éléments déterminants mis en avant.

Pourquoi choisir psychiatrie

3 facteurs de choix principaux avant l'internat :

- Je pense y trouver une qualité de vie meilleure.
- Je pense y trouver davantage de tolérance,
- Je trouve ca plus stimulant intellectuellement.

3 facteurs de choix principaux après l'internat :

- Je suis attiré par la pratique des psychothérapies,
- J'aime l'ouverture sur d'autre discipline,
- Je trouve ça plus stimulant intellectuellement.

Pour quel projet choisir psychiatrie : 3 principales motivations

- D La qualité de vie,
- D La pratique des psychothérapies,
- La possibilité de faire du libéral.

La formation en psychiatrie

des internes interrogés juge sa formation théorique insatisfaisante ou très insatisfaisante

Certains domaines sont perçus comme particulièrement délaissés par les internes dans l'enseignement. Il s'agit de la formation aux psychothérapies, aux pratiques orientés vers le rétablissement, la formation en éthique et enfin la formation sur le psychotraumatisme.

des internes interrogés jugent leur formation en stage satisfaisante voire très satisfaisante

Même si des améliorations sont demandées sur la fréquence des temps d'échanges cliniques et la supervision, les stages sont beaucoup plus appréciés que la formation théorique. Les premiers stages quand ils sont faits sur un terrain de stage avec une activité clinique spécifique sont déterminants dans le choix des options et FST dans 75 % des cas. Un point noir important est noté sur les relations avec les directions et administrations des hopitaux.

Où travailler?

Tout de suite après l'internat, les trois types d'exercice les plus envisagés sont des postes :

- D'assistants,
- De praticiens hospitaliers,
- Universitaires.

10 ans après l'internat, les trois principaux types de postes sont des postes :

- Universitaires,
- En CHS/ EPSM,
- En libéral.

A noter une part importante d'internes (en troisième position avant le libéral) qui répondent "je ne sais pas".

Les représentations

Voici les représentations questionnées :

- Un psychiatre a raté l'ECN.
- ▶ Un psychiatre a des ATCD psychiatriques, il est bizarre.
- Un psychiatre ne travaille pas beaucoup.
- Étre psychiatre n'est pas comme être un vrai médecin
- Les psychiatres ne communiquent pas avec leur confrères.
- Un psychiatre à tendance à analyser tout ce qu'on dit.
- On perd le lien avec la médecine « somatique ».
- On est confronté à la violence des personnes atteintes de troubles psychiatriques.
- Les personnes atteintes de troubles psychiatriques sévères sont plus souvent dangereuses que non dangereuses.
- Il n'y a pas de recommandations claires ni de consensus.
- Les personnes atteintes de troubles psychiatriques sont souvent attachées.
- La psychiatrie est aussi scientifique que les autres champs de la médecine.
- La recherche est moins développée que dans les autres spécialités.
- On enferme les personnes atteintes de troubles psychiatriques.
- Les conditions de travail (moyens matériels et financiers, ressources humaines) ne sont pas bonnes.
- Les nouvelles technologies ne sont pas utilisées II y a trop de social.
- Les personnes souffrant de troubles psychiques sévères ne peuvent jamais récupérer suffisamment pour avoir une bonne qualité de vie.
- La psy est une spécialité d'avenir.
- Les troubles psychiatriques ne sont pas des maladies.
- Tout le monde peut être confronté à un trouble psychiatrique en tant qu'individu.

Les représentations les plus fréquentes chez les étudiants en médecine et internes

- > 90 % Tout le monde peut être confronté à un trouble psychiatrique en tant qu'individu.
- > 60 % La psychiatrie est une spécialité d'avenir.
- > 60 % Les conditions de travail (moyens matériels et financiers, ressources humaines) ne sont pas bonnes.
- > 60 % La psychiatrie est aussi scientifique que les autres champs de la médecine.
- > 60 % On est confronté à la violence des personnes atteintes de troubles psychiatriques.

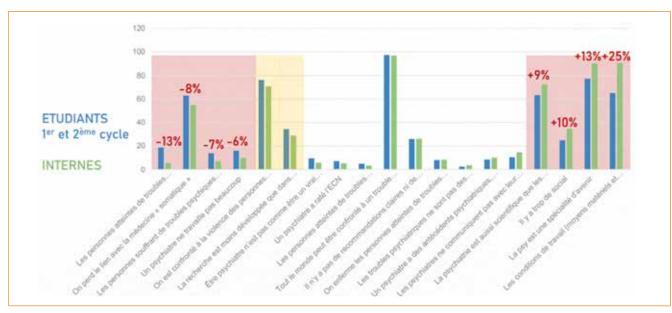
En passant d'étudiants en médecine à internes, certaines représentations évoluent, voici l'évolution des représentations qui changent le plus

Plus d'internes que d'étudiants en médecine pensent que :

- Les conditions de travail (moyens matériels et financiers, ressources humaines) ne sont pas bonnes.
- La psychiatrie est une spécialité d'avenir.
- Il y a trop de social.
- La psychiatrie est aussi scientifique que les autres champs de la médecine.

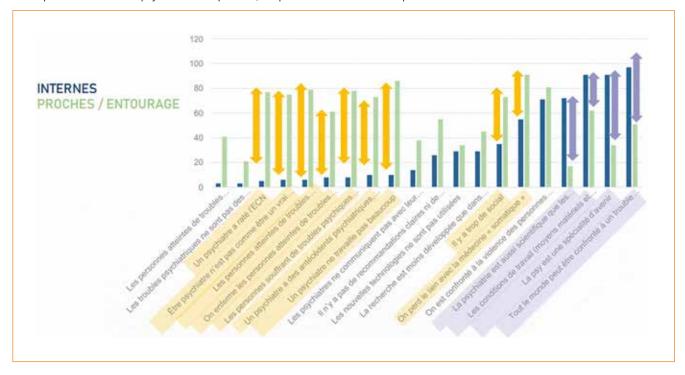
Les internes moins que les étudiants en médecine pensent que :

- Les personnes atteintes de troubles psychiatriques sont souvent attachées.
- ▶ On perd le lien avec la médecine « somatique ».
- Les personnes souffrant de troubles psychiques sévères ne peuvent jamais récupérer suffisamment pour avoir une bonne qualité de vie.
- Un psychiatre ne travaille pas beaucoup.





Les représentations de la psychiatrie des proches, vu par les internes sont les plus sévères avec :



Les représentations de la psychiatrie dans les médias a aussi fait l'objet d'une question ouverte dans cette enquête. Les mots qui reviennent le plus relèvent du champ lexical de la stigmatisation, de la caricature, du sensationalisme. La psychiatrie dans les médias est vue comme lointaine de la réalité, néfaste, nourrissant une image réductrice et fausse des patients et des prises en charge.

En analysant les premiers résultats il apparaît plusieurs constats. Les internes jugeant leur formation comme satisfaisante sont plus nombreux à se voir être psychiatre toute leur carrière, sont plus fiers de leur spécialité, mentionnent leur spécialité plus fréquemment, incitent plus les étudiants à choisir psychiatrie. Une conclusion s'impose : il faut améliorer la formation à tous les niveaux :

- Les stages sont un déterminant du choix de la psychiatrie durant les études médicales, il faut favoriser le passage de tous les externes en stage de psychiatrie.
- Les stages sont un point fort de la formation et peuvent devenir encore plus soutenant pour conforter les internes dans leur choix et leur métier. Il faut un renforcement des supervisions cliniques, de l'encadrement et des stages variés pour que toutes les surspécialisations puissent être abordées.
- La formation théorique doit être renforcée aussi dès les premières années d'études.
- Des domaines comme les psychothérapies, la réhabilitation, l'éthique, doivent être approfondis en cours.
- L'image de la psychiatrie est loin de la réalité auprès des proches des internes et dans les médias. Un travail de déstigmatisation des patients et d'éducation de la population générale est nécessaire.

Ilia HUMBERT

Interne en Psychiatrie Présidente de l'AFFEP

> Vanessa PAGEOT Pour l'AFFEP





La loi isolement et contention

7 points à retenir. Depuis le 1er janvier 2022 :

- Mesure de contention : durée maximale de 24 heures.
- Mesure d'isolement : durée maximale de 48 heures.
- Délai de 48 heures entre 2 mesures obligatoire.
- Mesures d'isolement : suivi par un psychiatre toutes les 12 heures.
- Mesures de contention : suivi par un psychiatre toutes les 6 heures.
- Le juge des libertés et de la détention ne pourra pas être saisi par le patient ou son proche.
- Le juge des libertés et de la détention n'aura pas à être saisi par le médecin psychiatre ou la direction hospitalière.

Que dit le nouveau texte de Loi contention et libertés ?

L'article L. 3222-5-1 du code de la santé publique est ainsi modifié.

1° Le I est complété par deux alinéas ainsi rédigés : « La mesure d'isolement est prise pour une durée maximale de douze heures. Si l'état de santé du patient le nécessite, elle peut être renouvelée, dans les conditions et selon les modalités prévues au premier alinéa du présent I, dans la limite d'une durée totale de quarante-huit heures, et fait l'objet de deux évaluations par vingt-quatre heures. La mesure de contention est prise dans le cadre d'une mesure d'isolement pour une durée maximale de six heures. Si l'état de santé du patient le nécessite, elle peut être renouvelée, dans les conditions et selon les modalités prévues au même premier alinéa, dans la limite d'une durée totale de vingt-quatre heures, et fait l'objet de deux évaluations par douze heures. ».

2° Le II est ainsi rédigé: « II. – À titre exceptionnel, le médecin peut renouveler, au-delà des durées totales prévues au I, les mesures d'isolement et de contention, dans le respect des conditions prévues au même I. Le directeur de l'établissement informe sans délai le juge des libertés et de la détention du renouvellement de ces mesures. Le juge des libertés et de la détention peut se saisir d'office pour y mettre fin.

Le médecin informe du renouvellement de ces mesures au moins un membre de la famille ou une personne susceptible d'agir dans l'intérêt du patient, dès lors qu'une telle personne est identifiée, dans le respect de la volonté du patient et du secret médical. « Le directeur de l'établissement saisit le juge des libertés et de la détention avant l'expiration de la soixante-douzième heure d'isolement ou de la quarante-huitième heure de contention, si l'état de santé du patient rend nécessaire le renouvellement de la mesure au delà de ces durées. Le juge des libertés et de la détention statue dans un délai de vingt-quatre heures à compter du terme des durées prévues au deuxième alinéa du présent II. Si les conditions prévues au I ne sont plus réunies, il ordonne la mainlevée de la mesure. Dans ce cas, aucune nouvelle mesure ne peut être prise avant l'expiration d'un délai de quarante-huit heures à compter de la mainlevée de la mesure, sauf survenance d'éléments nouveaux dans la situation du patient qui rendent impossibles d'autres modalités de prise en charge permettant d'assurer sa sécurité ou celle d'autrui. Le directeur de l'établissement informe sans délai le juge des libertés et de la détention, qui peut se saisir d'office pour mettre fin à la nouvelle mesure. Si les conditions prévues au I sont toujours réunies, le juge des libertés et de la détention autorise le maintien



de la mesure d'isolement ou de contention. Dans ce cas, le médecin peut la renouveler dans les conditions prévues au même I et aux deux premiers alinéas du présent II. Toutefois, si le renouvellement d'une mesure d'isolement est encore nécessaire après deux décisions de maintien prises par le juge des libertés et de la détention, celui-ci est saisi au moins vingt-quatre heures avant l'expiration d'un délai de sept jours à compter de sa précédente décision et le médecin informe du renouvellement de ces mesures au moins un membre de la famille ou une personne susceptible d'agir dans l'intérêt du patient, dès lors qu'une telle personne est identifiée, dans le respect de la volonté du patient et du secret médical. Le juge des libertés et de la détention statue avant l'expiration de ce délai de sept jours. Le cas échéant, il est à nouveau saisi au moins vingt-quatre heures avant l'expiration de chaque nouveau délai de sept jours et statue dans les mêmes conditions. Le médecin réitère l'information susmentionnée lors de chaque saisine du juge des libertés et de la détention. Pour l'application des deux premiers alinéas du présent II, lorsqu'une mesure d'isolement ou de contention est prise moins de quarante-huit heures après qu'une précédente mesure d'isolement ou de contention a pris fin, sa durée s'ajoute à celle des mesures d'isolement ou de contention qui la précèdent. Les mêmes deux premiers alinéas s'appliquent lorsque le médecin prend plusieurs mesures dont la durée cumulée sur une période de quinze jours atteint les durées prévues auxdits alinéas. Les mesures d'isolement et de contention peuvent également faire l'objet d'un contrôle par le juge des libertés et de la détention en application du IV de l'article L. 3211-12-1.

Les conseils d'application par le SPH

Le Syndicats des Psychiatres des Hôpitaux conseille :

- Les mesures d'isolement doivent faire l'objet d'un suivi par un psychiatre toutes les 12 heures.
- Les mesures de contention doivent faire l'objet d'un suivi par un psychiatre toutes les 6 heures.
- Les mesures d'isolement ont une durée maximale légale de 48 heures. Aucun dépassement de cette durée légale ne sera possible.
- Les mesures de contention ont une durée maximale légale de 24 heures. Aucun dépassement de cette durée légale ne sera possible.

- Aucune nouvelle mesure ne pourra être prise dans un délai inférieur à 48 heures après la fin de la dernière mesure.
- Le juge des libertés et de la détention ne pourra pas être saisi par le patient ou son proche, il pourra en revanche, se saisir d'office à tout moment.
- Le juge des libertés et de la détention n'aura pas à être saisi par le médecin psychiatre ou la direction hospitalière.

Et la sécurité des patients ?

La priorité des centres hospitaliers demeure la sécurité des patients et la réponse à leurs besoins (non-assistance à personne en danger), ainsi que la sécurité des professionnels de santé. Ainsi, tout renouvellement exceptionnel d'une mesure d'isolement ou de contention au-delà des durées légales, toute nouvelle mesure intervenant dans un délai inférieur à 48 heures à la levée d'une mesure précédente devront, dans un souci de protection juridique, continuer d'être motivés dans le dossier patient comme une mesure de dernier recours, visant à prévenir un dommage immédiat ou imminent pour le patient ou autrui.

La DGOS a précisé aux établissements, par une fiche diffusée le 27 décembre 2021, que si l'illégalité de la prolongation d'une mesure d'isolement ou de contention au-delà des durées légales susmentionnées devait être constatée par un juge des libertés et de la détention, la responsabilité qui pourrait être éventuellement recherchée à ce titre, par un patient, serait celle de l'établissement dans lequel ce dernier est accueilli et non la responsabilité personnelle du psychiatre.

Les 3 limites à cette loi

- La charge administrative pour les psychiatres : chronophage dans la journée de travail et des gardes, passées à renouveler ces mesures et à calculer les durées de contentions et isolements cumulées. Il est plus important de disposer de temps auprès des patients.
- Les juges des libertés et le législateur ont souligné qu'il est compliqué pour eux aussi d'ajouter cette charge de travail sur des services déjà débordés.
- Malgré des conseils de différents syndicats professionnels de psychiatres, tous les textes depuis 2020 ont été censurés. Il serait donc logique d'appliquer le texte de loi datant de 2016, mais celui-ci a été signalé comme non constitutionnel par les Sages (Conseil constitutionnel).



Conflit entre droits fondamentaux des patients et charge de travail

Nous pouvons nous demander si le constat principal du rapport de la Contrôleure des lieux de privation de liberté n'était pas un manque d'uniformité en lien avec un manque de moyens des différents centres hospitaliers. Lorsque le temps est disponible, les locaux adaptés, les soignants écoutés et soutenus et tous les intervenants formés, la prise en charge gagne en humanité pour les patients. L'idée d'un contrôle plus intensif par le législateur est perçu comme une critique

sur des fonctionnements difficiles à améliorer à moyens constants. Lorsque les conséquences de ce constat conduisent à plus de travail administratif, on peut comprendre l'énervement des psychiatres et des juges. Le contexte d'ajout de cet article comme "cavalier législatif" questionne sur la place donnée à la réflexion sur les moyens d'accueil des patients dans un contexte de privation de liberté.

Nous attendons les prochaines avancées sur la loi contention et isolement.

Historique chaotique et cavalier législatif

Depuis 2020 et suite à un rapport de la Contrôleure générale des lieux de privation de liberté¹, Mme Adeline Hazan « Soins sans consentement et droits fondamentaux », la législation concernant les isolements et contentions en psychiatrie a été modifiée à plusieurs reprises.

Juin 2020. Le Conseil Constitutionnel demande une révision de la loi sur les isolements et contentions avant décembre 2020. Le premier article voté suite à cette décision a été intégré à la LFSS, la Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2021 voté en décembre 2020. Cette loi était censée encadrer davantage les durées et modalités d'isolement et contention par le juge.

Beaucoup de problèmes ont été soulevés par le vote de cette loi :

- Les conditions de vote de cette loi intégrée dans une loi de financement est un "cavalier législatif", c'est-à-dire sans rapport avec l'objet de la loi qui l'abrite.
- La limite aux durées d'isolement à 48h et de contention à 24h, avec nécessité de signaler aux juges des libertés tout dépassement de ces durées avant prolongation, dans le contexte d'hospitalisation complète sans consentement. Les patients pouvaient alors saisir le juge des libertés dans les 24h, ainsi que son entourage et le procureur de la république...
- 4 juin 2021. Une nouvelle Question prioritaire de constitutionnalité et une censure sont déposées devant les conditions de vote de cette loi et les constats sur le terrain. En effet l'objectif de ce nouvel article était de permettre un meilleur contrôle aux juges des conditions de privation de liberté lors des isolements et contentions. Or il est toujours possible de renouveler une mesure sans contrôle par le juge. Un nouveau texte doit être rédigé avant décembre 2021, lui aussi intégré à la Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2022 voté le 29 novembre 2021.
- 16 décembre 2021. Censure du nouveau texte. Nouveau vote le 16 janvier 2022.
- 1- Rôle du Contrôleur général des lieux de privation de libertés dans le n°28 du Psy Déchainé. Dans le même numéro, le rapport sus-mentionné et les commentaires sur la première version de cette loi.

Ilia HUMBERT

Interne en Psychiatrie Présidente de l'AFFEP

> Vanessa PAGEOT Pour l'AFFEP

MÉDECINE EN SANTÉ AU TRAVAIL ET **PSYCHIATRIE: MAIS QUEL RAPPORT?**

La médecine en santé au travail est une spécialité médicale qui manque de visibilité auprès des autres spécialités et qui de ce fait est marquée par plusieurs préjugés liés à cette méconnaissance.



En tant que futurs psychiatres vous avez sans aucun doute déjà rencontré des personnes avant des conséquences psychiques en raison de situations de travail difficiles ou bien des personnes avec troubles psychiques qui sont intégrées au monde du travail.

La médecine en santé au travail a pour principale mission de contribuer à la prévention de l'altération de l'état de santé des travailleurs du fait de leurs conditions de travail.

La prévention est le fondement de notre art médical en santé au travail.

Une mission bien complexe qui se relève avec la contribution des équipes pluridisciplinaires au sein des services de prévention en santé au travail. En effet, le médecin du travail coordonne et anime une équipe composée de différents partenaires : infirmier(e)s en santé au travail, intervenants en prévention des risques professionnels, psychologue, ergonome, toxicologue, etc.

Pour vous résumer les choses, le médecin en santé au travail a 4 grandes missions:

- Il participe à la prévention des risques professionnels et celle de l'altération de l'état de santé des travailleurs.
- Il décide et assure le suivi individuel de l'état de santé des travailleurs.
- Il conseille les différents membres des entreprises (employeurs, travailleurs, représentants du personnel et services sociaux).
- Il contribue à la veille épidémiologique et à la traçabilité.

Le médecin du travail est bien entendu indépendant dans le cadre de ses missions. Il semble important de le rappeler au vu des fausses idées qui circulent encore de nos jours sur nos rapports avec les employeurs. Nous avons une mission de conseil certes, mais comme tout médecin nous sommes soumis au bon et strict respect du secret médical. Nos décisions relèvent du champ médical et non d'éventuels contentieux au sein des entreprises.

De plus en plus, en particulier dans le contexte de la crise sanitaire actuelle, les consultations de souffrance au travail se sont multipliées au sein de nos services. Vous avez dû constater cette réalité dans le cadre de votre propre exercice.

A l'heure du décloisonnement de la santé au travail il semble nécessaire que nos différents confrères de spécialités comprennent nos missions de prévention pour pouvoir ainsi assurer de meilleurs échanges avec l'implication des travailleurs dont la santé demeure au cœur de nos préoccupations.

La question de la santé mentale au travail est double. aussi bien éviter l'altération de celle-ci du fait de conditions de travail dégradées mais aussi permettre l'accès et le maintien à l'emploi des personnes qui présentent des troubles psychiques.

En tant que futurs professionnels de la santé au travail nous sommes formés à la question des risques psychosociaux et des organisations de travail. En tant que futurs psychiatres vous avez de solides connaissances sur les questions de santé mentale et leurs prises en charge.

A la lumière de cette double expertise, des échanges constructifs entre nos spécialités pourraient voir le jour à l'avenir afin d'assurer une meilleure prise en charge globale des personnes. Le travail, ne l'oublions pas, fait partie intégrante des questions de santé psychique et fait écho à celles de santé sociale.

Notre association nationale d'internes, l'ANIMT, aura plaisir de continuer les échanges sur ces questions auprès de l'AFFEP.

Mais surtout, au-delà du cursus de nos internats, nous pourrons ainsi contribuer ensemble à renforcer les liens entre santé psychique et santé au travail.

Président : Cédric JULIEN

Vice-président: Thibaut HERRENKNECHT Vice-présidente : Livia VANDEVILLE Trésorier : Cédric BARGMANN Vice-trésorière : Céline LAMOUROUX Secrétaire : Boris DUQUESNEL

MOT D'UN INTERNE EN **FST ADDICTOLOGIE**

L'opium



La faible flamme de la bougie éclaire le petit salon. Assis sur la méridienne, Stanislas s'affaire, garrot entre les dents, il manipule aiguilles et solutions transparentes. La seringue hypodermique pénètre le creux de son bras perçant doucement les vaisseaux. L'opium monte en quelques seconde à son cerveau, embrumant son esprit. Se saisissant alors de son petit carnet noir, il griffonne quelques vers. Le toxique l'inspire.

> « Finalement l'homme s'endort Pour cuver l'extatique ivresse Qui l'enveloppe de paresse Et l'éblouit de songes d'or »

La lumière artificielle du lampadaire éclaire le petit square municipal. Assis sur son banc, Stan s'agite, garrot entre les dents, tremblant il prépare sa steribox. La seringue hypodermique pénètre le creux de son bras perçant doucement les vaisseaux. L'héroïne monte en quelques seconde à son cerveau, embrumant son esprit. Sa tête tombe en arrière. Soudain, il entend des cris, au loin les hommes en bleu, bâtons noirs levés hurlent « Dehors les toxicos ».

Depuis toujours l'homme cherche à modifier ses états de conscience. Breuvages divins, boissons chamaniques, poisons sociétaux : les psychotropes évoluent singulièrement selon les lieux et les époques.

Introduit comme une panacée, les produits psychotropes semblent soigner tous les maux, Catherine de Medici utilise ainsi le tabac pour guérir ses migraines [1]. La morphine et l'héroïne soulagent la douleur, la cocaïne anesthésie. Chaque substance semble avoir son utilité médicale. Mais rapidement les drogues séduisent, elles sont décrites dans la littérature comme des substances exotiques, raffinées, romantiques. Détournées, elles revêtent une image hédonique [2]. Les stupéfiants deviennent alors les premiers biens à circuler : le vin italien, le tabac d'Amérique, l'opium d'Inde.

MOT D'UN INTERNE EN FST ADDICTOLOGIE



« L'opium agrandit ce qui n'a pas de bornes, Allonge l'illimité, Approfondit le temps, creuse la volupté, Et de plaisirs noirs et mornes Remplit l'âme au-delà de sa capacité »

Cependant, avec les avancées scientifiques du XIX°, la découverte des phénomènes de dépendance et d'accoutumance, de nouvelles maladies mentales font leur apparition, le suffixe -manie traduisant l'excès des plaisirs : cocaïnomanie, morphinomanie... La société prend peur et légifère. Le malade devient délinquant : l'image du toxicomane est née. Marginalisé, il est vu comme un voleur, un criminel qu'il convient de réprimander.

En 1997, la célèbre revue **Science** titrait « *Addiction is a brain disease, and it matters* », c'est-à-dire "l'addiction est une maladie du cerveau et ça compte", éloignant par la même occasion les questions de moralité et de volonté : l'addiction est une maladie et non la triste altération de la volonté. L'addictologie prend son envol et replace le patient au centre des soins.

Les avancées scientifiques et technologiques du XXI^e siècle dans les domaines de la neuropsychologie, des neurosciences et de l'imagerie cérébrale fonctionnelle mettent en évidence des modifications dans les mécanismes de régulation des comportements de consommation chez les usagers de drogues. Ces petites anomalies neurobiologiques se situent au niveau du circuit de la récompense, un système de notre cerveau qui contrôle notre désir et notre plaisir.

Tout plaisir n'entraîne pas dépendance. Ressentir du plaisir est essentiel à notre bien-être : c'est lorsque la machine s'emballe que naît la dépendance. Ce système, situé dans notre cerveau, relie entre elles les zones responsables des émotions, des pensées, et de la mémoire. Ces zones jouent un rôle particulièrement important dans l'apprentissage, la motivation et la satisfaction. C'est cette petite particularité qui a permis à l'humanité de si vite évoluer.

Toutes les drogues ont la capacité d'agir sur ce circuit et de stimuler avec plus ou moins d'intensité certaines zones, modifiant entre autres la libération de certains neuromédiateurs, petits messagers qui contrôlent les connexions de notre cerveau. Ces altérations peuvent parfois être perçues comme agréables : le circuit de la récompense associe alors la prise de substance à ces effets plaisants, et en redemande encore et encore.

Notre compréhension des addictions s'améliore. Désormais, le temps est à la « destigmatisation ». Le terme « usager » vient remplacer celui de « toxicomanie », celui de « halte soin addiction » remplace « salle de shoot ». Espérons rentrer dans une nouvelle époque, celle des soins et de la fin de la répréhension.

Bibliographie

- [1] Lemaire J-F. L'usage du tabac dans l'histoire. Que sais-je? 1997;5e éd.:19-28.
- [2] Guilbert C. Écrits stupéfiants: drogues & Dittérature, d'Homère à Will Self. Paris: Robert Laffont; 2019.

Pour aller plus loin:

https://www.franceculture.fr/emissions/la-fabrique-de-l-histoire/histoire-des-drogues-34-la-figure-du-toxicomane-et-l-histoire/histoire-des-drogues-34-la-figure-du-toxicomane-et-l-histoire/histoire-des-drogues-34-la-figure-du-toxicomane-et-l-histoire/histoire-des-drogues-34-la-figure-du-toxicomane-et-l-histoire/histoire-des-drogues-34-la-figure-du-toxicomane-et-l-histoire/histoire-des-drogues-34-la-figure-du-toxicomane-et-l-histoire/histoire-des-drogues-34-la-figure-du-toxicomane-et-l-histoire/histoire-des-drogues-34-la-figure-du-toxicomane-et-l-histoire/histoire-des-drogues-34-la-figure-du-toxicomane-et-l-histoire/histoire-des-drogues-34-la-figure-du-toxicomane-et-l-histoire/histoire-des-drogues-34-la-figure-du-toxicomane-et-l-histoire/histoire-des-drogues-34-la-figure-du-toxicomane-et-l-histoire/histoire-des-drogues-at-la-figure-du-toxicomane-et-l-histoire/histoire-des-drogues-at-la-figure-du-toxicomane-et-l-histoire/histoire-des-drogues-at-la-figure-du-toxicomane-et-l-histoire-des-drogues-at-la-figure-du-toxicomane-et-l-histoire-des-drogues-at-la-figure-du-toxicomane-et-l-histoire-du-toxicomane-et-l-histoire-des-drogues-at-la-figure-du-toxicomane-et-l-histoire-des-drogues-at-la-figure-du-toxicomane-et-l-histoi

Jean-Del Burdairon Alias @LesMeninges sur Twitter, un interne de psychiatrie qui partage ses expériences sur son blog : https://lesmeninges.placedessciences.fr/



Jean-Del BURDAIRON

Alias @LesMeninges sur Twitter Un interne de psychiatrie qui partage ses expériences sur son blog: https://lesmeninges.placedessciences.fr/

échaîné N°29 • Février 2022 • www.affep.fr

MOT D'UN INTERNE EN FST SOMMEIL

Le sommeil et la psychiatrie, un lien pas évident à faire? Et pourtant...

Quand on parle Rêve on pense immanquablement à notre cher Sigmund Freud qui a consacré une bonne partie de sa vie à l'étude et à l'interprétation de la vie onirique de ses patients.



Au-delà de cet aspect, certes fascinant et qui continue à intéresser les Somnologues d'aujourd'hui ; le monde du sommeil est à la croisée des chemins de la psychiatrie, de la neurologie, de la pneumologie, de l'ORL et de multiples autres spécialités.

Comment me direz-vous, et bien tout simplement par la diversité des pathologies rencontrées allant de la simple apnée du sommeil (SAOS) aux parasomnies les plus complexes en passant par la narcolepsie, l'hypersomnie idiopathique ou encore le syndrome des jambes sans repos.

Enfin, c'est aussi un excellent terrain de jeu pour les jeunes chercheurs, le sommeil restant actuellement un des domaines les plus mystérieux et surtout les plus importants de notre vie : nous passons quasiment 1/3 de notre vie à dormir !

Les projets de recherche sont ainsi nombreux et florissants et les bourses pour les réaliser très accessibles.

La maquette de la FST comporte deux stages en centre du sommeil d'une durée de 6 mois chacun.

MOT D'UN INTERNE EN FST SOMMEII



Chaque centre du sommeil est généralement situé au sein d'un CHU et là encore l'interdisciplinarité règne : on y trouve des psychiatres, des neurologues, des pneumologues et chacun peut participer à la vie du laboratoire de manière complémentaire même si chaque laboratoire a ses spécificités et ses domaines de prédilection.

Pour exemple, à Grenoble, le laboratoire est principalement dirigé par des pneumologues et est également centre de référence dans la prise en charge du syndrome d'apnées du sommeil (SAOS). Et pour autant en tant que jeune interne de psychiatrie j'y ai été très bien accueilli et ai pu me confronter à toutes les pathologies du sommeil.

Une journée type en sommeil commence généralement par la lecture des polysomnographies de la nuit (PSG, pour les intimes et rien à voir avec un club de foot parisien pour les petits rigolos). En gros, chaque laboratoire enregistre chaque nuit 4 à 8 patients selon les centres, qui sont équipés d'un dispositif permettant d'enregistrer l'EEG, la FC, la saturation, les mouvements de jambe et bien sûr sont filmés en permanence au cours de la nuit...

L'après-midi est dévolue aux futures entrées de la nuit et/ou à la consultation en fonction des jours.

Les infirmiers sont très aidants dans la lecture des PSG le matin et équipent les patients pour la nuit lors des entrées de fin d'après midi.

Enfin, concernant les débouchés ; si le sommeil est vraiment votre « dada » (comme moi) des postes sont disponibles pour s'y consacrer à plein temps. Ce sont majoritairement des postes de physiologie mais dans lesquels vous garderez bien sûr votre qualification et vos compétences de psychiatre.

De même, en privé, de plus en plus de laboratoires de sommeil voient le jour et il est possible d'y travailler à mi-temps ou à temps complet, d'y développer des consultations de psychiatrie orientées vers le sommeil (TCC insomnie par exemple).



En somme vous l'aurez compris, si vous aimez l'interdisciplinarité, la recherche et que vous avez envie de vous investir dans un domaine fascinant où vos qualités de psychiatre seront valorisées, n'attendez pas que Morphée vous prenne dans ses bras pour y songer, choisissez le sommeil dès aujourd'hui!

Antoine JAFFIOL

Docteur junior en psychiatrie/médecine du sommeil Hôpital Femme/Mère Enfant de Lyon VP Partenariats AFFEP



MOT D'UNE INTERNE EN OPTION PSYCHIATRIE DE LA PERSONNE **AGÉE**

Depuis 2017 et la réforme du 3è cycle des études médicales, cette nouvelle option est accessible aux internes. En cours d'évolution, la maquette comprend deux stages de psychiatrie de la personne âgée, un stage à orientation gériatrique et un stage à valence psychiatrie de la personne âgée en plus du cursus de psychiatrie adulte. Les premiers internes à valider ce cursus ont validé leur thèse en 2021 et termineront leur internat en 2022. Ceci avec la question de l'attractivité toujours au premier plan.

Solitude, ennui, placement en EHPAD sans accord du patient, troubles psycho-comportementaux de la démence, psychopharmacologie obscure, fatalité du vieillissement et de la tristesse, deuils multiples, voici des thèmes qui reviennent quand on parle de psychiatrie de la personne âgée à nos co-internes non encore convertis. Malgré ces représentations, ces craintes, des internes sont intéressés par l'option psychiatrie de la personne âgée. Souvent, on observe un engagement dans cette option après un premier stage, durant lequel la richesse et la diversité de la prise en charge des personnes âgées auront convaincu l'interne. La plupart des enquêtes à l'étranger sur le travail en PPA et son attractivité mettent en avant la diversité, la transversalité et la complexité de cette discipline. Des notions solides autour des maladies neurodégénératives, sans être au niveau du neurologue, sont importantes à acquérir, idem pour la gériatrie.



Le recrutement reste délicat. Là où beaucoup d'unités de pédopsychiatrie, d'addictologie, de psychiatrie adulte, ont des difficultés à recruter des psychiatres sur des postes vacants. En psychiatrie de la personne âgée, certains secteurs n'ont aucun dispositif en place. Un objectif de formation d'un nombre suffisant d'internes est nécessaire pour couvrir les besoins du territoire. Afin de mettre en lien les internes de psychiatrie de la personne âgée et leur permettre de partager autour de leur formation, organiser leur maquette, une nouvelle association a vu le jour en 2019 : l'ANIPPA. Des internes ont ainsi pu compléter leur maquette au sein de différentes régions. Des cours sont aussi régulièrement partagés avec l'aide des enseignants de PPA. De cette façon, il est possible de favoriser un travail commun entre enseignants de PPA et futurs psychiatres de PPA.

L'âgisme est aussi un frein au développement des soins des personnes âgées. Après plus d'une année de pandémie où les personnes âgées ont été parmi les populations les plus touchées, il en est actuellement peu question dans les médias. La solitude durant les confinements, même en EHPAD, a été un sujet de préoccupations. Sur les réseaux sociaux des vidéos et photos de retrouvailles entre générations d'une même famille ont été largement partagées. Pourtant lors des liaisons en EHPAD, des visites à domicile, le ressenti des principaux concernés ne va pas dans le sens d'un intérêt augmenté pour la personne âgée, pour une réflexion sur les enjeux du vieillissement.

Dans ce contexte, une nouvelle réforme est en cours qui permettra une inscription à l'option plus tardive dans le cursus. En espérant que l'accès aux stages sera renforcé pour permettre aux maximum d'internes de découvrir ce domaine de la psychiatrie.

Ilia HUMBERT

Interne en Psychiatrie Présidente de l'AFFEP

> Vanessa PAGEOT Pour l'AFFEP

RETOUR SUR UNE INITIATIVE LOCALE: TOULOUSE



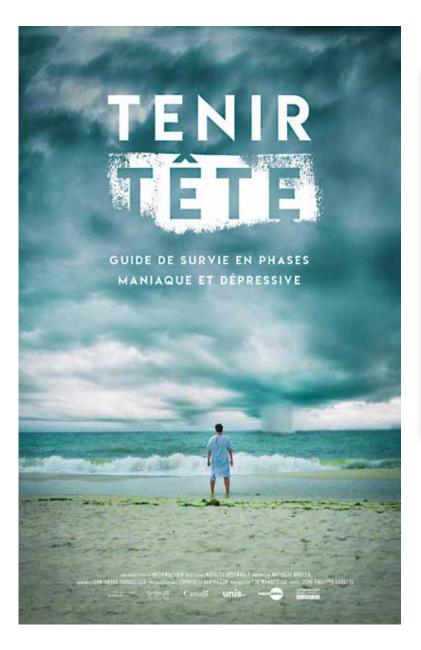
Pendant ce temps là, à Toulouse...

Nous avons organisé en juin dernier un cinépsy autour du film "Tenir Tête : guide de survie en phases maniaque et dépressive" du réalisateur québécois Mathieu Arsenault.

La projection a eu lieu au CHU de Toulouse en présence des internes et a été suivie par un moment d'échange avec le réalisateur lui-même en vidéoconférence!

Les échanges ont été riche en enseignement et un moment de retrouvailles entre internes apprécié après une première année de pandémie.





SYNOPSIS

Un documentaire lumineux qui aborde sans tabou le trouble bipolaire à travers les parcours de Frédérique, Mathieu et Louis.

Louis a été batteur du groupe les Sinners, détective privé et toxicomane. Frédérique est une photographe talentueuse et pas toujours sage comme une image. Mathieu Arsenault est cinéaste et père de famille, mi-ange, mi-démon. Ce qui les unit, c'est leur trouble affectif bipolaire. Ils ont connu les extases de la psychose et les méandres de la dépression. Ils ont trébuché et sont tombés très bas, puis ils se sont relevés. Aujourd'hui, en pleine possession de leurs moyens, ils se racontent pour combattre les préjugés et donner de l'espoir à tous ceux et celles qui sont aux prises avec la maladie mentale.

Nous avons pu organiser cet événement grâce à l'enveloppe AFFEP de 200 € pour les initiatives locales!

Si vous souhaitez organisez vous aussi un événement local par et pour les internes de psy, n'hésitez pas à nous contacter. Si vous souhaitez une projection du film de Mathieu Arsenault, vous pouvez contacter le bureau de la Coordipsy à Toulouse.

Lisa BOUCHET

Interne en Psychiatrie VP Coordination syndicale AFFEP

Déchaîné N°29 • Février 2022 • www.affep.fr

PROJET DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE

Un tour de France de la Psychiatrie

Chers internes,

Si comme moi, vieille interne mi-fatiguée / mi-désespérée après cette année mouvementée, tu cherches des inspirations pour des résolutions 2022 : lis bien attentivement l'échange que j'ai eu avec le Dr Brice MARTIN, président élu de la FFP*, parce que tu es peut-être directement concerné !

(Pris de cours, Brice commence par m'interroger)

- B. M.- Euh... Bonjour Célia... alors, quelles sont tes aspirations pour la nouvelle année ?
- C. T.- Bonjour Brice, Comme beaucoup de personnes, j'ai vécu une forme d'enfermement extérieur, avec les gestes barrières et les restrictions sanitaires. Je crois même qu'il a déteint au-delà de la question physique. Alors mes envies sont du côté du voyage, de la rencontre et de la découverte. J'Al SOIF d'aventure. Et pour toi?
- B. M.- Peut-être que tu souhaiterais te concentrer dans ton métier sur les choses « simples » et « lumineuses » ? Aller à l'essentiel.
- C. T.- Tu n'aurais pas une idée en tête, toi ?
- B. M.- Possible... Possible... Ouvre tes oreilles. La Fédération Française de Psychiatrie se lance dans une « aventure » amusante. Le concept est de faire un « tour de France » des hôpitaux psychiatriques et cliniques psychiatriques. L'axe de ce projet ? Recenser des dispositifs simples et concrets, originaux, parfois artisanaux, créatifs et enthousiasmants proposés par des services de psychiatrie (dont on entend parfois peu parler). Recenser et valoriser la créativité, parfois très locale, de certaines équipes.
- C. T.- Si j'ai bien compris, vous souhaitez recenser et valoriser la créativité d'équipes de soin en santé mentale. Finalement, qu'elles soient discrètes ou universitaires et qu'elles soient situées dans un hameau ou dans la capitale : l'important est la motivation et l'efficacité des projets mis en place.
- B. M.- Oui! Tu le dis mieux que moi!
- C. T.- Intéressant ! Mais comment comptes-tu nous raconter ces petites pépites ?
- B. M.- A l'issue de ce « recensement », un colloque très ouvert, d'un ou deux jours, sera organisé où ces « petites perles de la psychiatrie française », seront présentées par leurs auteurs, de façon très pragmatique. Il s'agira, je pense, d'un joli moment de rencontre. Un ouvrage pourrait émaner de ces journées.

L'enjeu de cette démarche est double :

- Valoriser la psychiatrie française et des initiatives locales, en défendant par le même mouvement, son attractivité.
- ► Favoriser la mise en lien des équipes/hôpitaux, autour de dispositifs aisés à reprendre, à s'approprier et défendre ainsi l'importance d'un collectif fédéré autour de la psychiatrie.

- C. T.- Tu aurais un exemple pour nous éclairer ?
- B. M.- Bien sûr. Ça ne manque pas. Nous avons entendu parler (par le biais d'une interne faisant sa thèse sur le sujet) d'un hôpital en périphérie de Lyon qui proposait un espace particulièrement original (réunissant quelques psychiatres et la pharmacie), simple, d'analyse des ordonnances des personnes hospitalisées. Un autre exemple concerne un hôpital périphérique situé dans le sud qui tente d'intégrer de façon territoriale le « plan de prévention partagé ». Ces dispositifs, souvent peu coûteux, mais très créatifs et très fonctionnels semblent assez aisés à mettre en place et susceptibles de dynamiser astucieusement nos espaces de soin.
- C. T.- J'ai une autre idée! Dans ma région natale, un hôpital dont l'unité fermée d'hospitalisation structure l'accueil des nouveaux patients dans son unité sous la forme d'un binôme infirmier/patient sur le point de sortir de l'hôpital, etc.
- B. M.- C'est exactement ce type d'idée qui nous intéresse. Célia, je crois, si tu nous en fait l'honneur, que tu viens d'intégrer l'aventure ! Si certains (internes, médecins, infirmiers, psychologues..) sont motivés à transmettre leurs expériences, ils sont les bienvenus.
- C. T.- Merci Brice de proposer ce projet, je suis des vôtres!

ET VOUS ?

N'hésitez donc pas à faire connaître conjointement à Célia Taix (interne en psychiatrie sur la région Auvergne-Rhône Alpes) et au Dr Brice Martin (président élu de la Fédération Française de Psychiatrie) des dispositifs que vous auriez identifiés et que vous auriez à cœur de valoriser en écrivant conjointement aux deux adresses mail suivantes

bricemartin.ffp@gmail.com & celia.taix@gmail.com

Brice Martin & Célia Taix



*FFP: Fédération française de psychiatrie

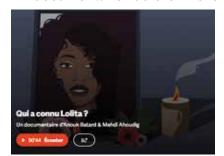
LE PSY DÉCHAÎNÉ SE MET À L'AUDIO

Les conseils d'écoute! (2022, le temps de se mettre au podcast!)

Le Psy Déchaîné s'y met ! Voici une petite liste de podcasts spécialement séléctonné pour les internes de psychiatrie !

Une source de podcast qui ne tarie pas : ARTE Radio

Premier podcast et pas des moindre "Qui a connu Lolita ?" a reçu le prix Europa du meilleur documentaire radio en 2010



"Le 20 janvier 2009, Lolita et ses deux filles sont retrouvées mortes dans leur appartement du quartier Saint-Pierre (Marseille). Ce drame fait la une des médias nationaux pendant quelques heures." Le début du résumé décrit bien ce que cet événement a été au départ : un fait divers rapidement traité par les médias. C'est là que la curiosité d'un interne de psychiatrie (au hasard) peut être piquée. Nous avons par notre travail accès à des informations qui nous permettent souvent de décrypter un fait divers sous le prisme de la psychiatrie. Nos connaissances nous permettent d'appréhender les faits avec une analyse qui nous donne accès à une compréhension du monde rassurante. Et ceci sera possible à l'écoute de ce podcast, qui décrit une situation où nous aurions aimé intervenir et peut-être nous aurions pu éviter un dénouement tragique avec notre analyse de la situation. Il apporte par contre une chose à laquelle nous n'avons pas accès comme professionnels de santé : un recueil de témoignages de tous les habitants du quartier. Comment tous les témoins se sont représentés les événements avec leurs croyances, leurs cultures, leurs éducations et les solutions qu'ils auraient proposées. Comment digérer le fait d'assister aux perturbations que provoquent un trouble psychiatrique ? Comment faire le deuil ? L'écoute de ce podcast présente aussi la place inexistante de la psychiatrie dans certaines cultures et les freins qui existent à y avoir recours. Peut-être des pistes de réflexion pour pouvoir mieux offrir notre aide...

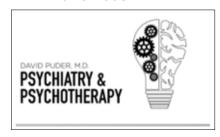
→ Mon père est sur écoute documentaire de Théo Fortunato



Voici une autre pépite, qui cette fois-ci fait du bien aux professionnels de santé que nous sommes. Imaginez un journaliste avec un père qui présente des idées délirantes de persécution. Imaginez que cette famille participe au programme pro-famille. Imaginez que le fils est prêt à faire un podcast sur sa relation avec son père et leur parcours.

Ça existe! Ce podcast fait plaisir à entendre parce qu'il parle de troubles psychiatriques comme on aimerait plus souvent dans les médias. Il montre aussi que le travail avec les familles paie et nous donne une petite pigûre de rappel sur son utilité. Nous n'en dirons pas plus, profitez!

Pour un peu de challenge, ce podcast est en anglais, fait par un psychiatre américain, Dr David Puder



Le contenu est riche en quantité et qualité, très apprécié des internes en psychiatrie américain. Avec un invité pour chacun des 125 épisodes, le contenu est varié. La psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, la pharmacologie, les psychothérapies et beaucoup d'autres sujets sont abordés. Un bon moyen pour se familiariser avec la psychiatrie en anglais et la découvrir sous un nouveau jour.

AGENDA DES CONGRÈS

Le Congrès du Sommeil



Lieu: Grand Palais, Lille ou en accès digital

Dates: Du 24 au 26 novembre 2021 (jusqu'au 31 mars 2022 en accès digital).

Prochaine édition du 23 au 25 novembre 2022 à Lille

Tarifs: A partir du 1 octobre 2021 = 140 euros, sur place = 180 euros.

Internet: https://www.lecongresdusommeil.com/

Congrès de la Société Française et Francophone de Psycho-Oncologie



Edition: 38^{ème} édition

Dates: Mars 2022

Tarif: 50 euros

Internet: https://www.congres-sffpo.com/

European Congress of Psychiatry



Edition: 30th edition

Thème: Linking clinical practice and research for better mental health care in Europe.

Lieu: Budapest, Hungarie
Dates: Du 4 au 7 juin 2022
Internet: https://epa-congress.org/

Association Psychiatrie de Secteur à l'Hôpital Général



Thèmes : Pédopsychiatrie — Radicalisation — Secteurs de Psychiatrie — Psychose et homicide

Réhabilitation

Lieu: WF de Montagnac Dates: 29 mai au 3 iuin 2022

Internet: https://psy-secteur-hg.asso.fr/joomlasite/

▶ CNIPSY (Congrès National des Internes en Psychiatrie)



Edition: 2022. Lieu: Grenoble

Dates: 12 au 13 mai 2022 Tarifs adhérent AFFEP: 5 euros Tarif non adhérent AFFEP: 10 euros

Internet: https://cnipsy.fr/

Congrès Soins somatiques et Douleur en Santé Mentale



Edition: 19ème édition.

Lieu: Paris.

Dates: 13 et 14 juin 2022 Internet: https://www.anp3sm.com/

▶ CPNLF (Congrès de Psychiatrie et de Neurologie de Langue Française)



Edition: 120ème colloque international.

Thème : Parcours de soins, de santé, de vie Nouveaux métiers de la santé

Lieu: Nice

Dates: 15 au 17 juin

Tarifs adhérent AFFEP: 60 euros Tarifs non adhérent AFFEP: 90 euros Internet: https://www.cpnlfcongres.com/

Congrès Français de Psychiatrie et de Psychopathologie de l'Enfant et de l'Adolescent



Lieu: Nancy.

Dates: juin 2022

Tarifs: 90 euros

Internet: http://sfpeada.fr/

▶ JNPN (Journées Neurosciences Psychiatrie Neurologie)



Edition: 2ème édition

Thème: Le cerveau en partage Lieu: Palais des congrès, Paris Dates: 30 juin et 1^{er} juillet 2022 Tarifs adhérent AFFEP: 80 euros

Tarifs non adhérent AFFEP: Si < 35 ans = 180 euros, médecin individuel = 450 euros

Internet: https://www.jnpn-paris.com/

> Journées de la Fédération Trauma Suicide Liaison Urgence



Edition: 3^{ème} édition

Thème: Du mal-être au mieux-être

Lieu : Pôle de Formation et de Recherche en Santé (PFRS) à Caen

Dates: 5 au 7 juillet 2022

Internet: https://www.ftslucongres.com/

World congress of Psychiatry



Edition: 22nd edition

Thème: The need for empathy and action

Lieu: Bangkok, Thailand Dates: Du 3 au 6 août 2022

Tarifs: 275 dollars

Internet: https://2022.wcp-congress.com/ **A noter**: Modification tarifaire si > 40 ans

Congrès de la SF3PA et de la SPLF (Société Francophone de Psychogériatrie et de Psychiatrie de la Personne Agée)



Edition: 4^{ème} édition

Thème: Psychiatres/Gériatres dans la prise en soins et l'accompagnement de la personne âgée

Lieu: Limoges

Dates: 15 et 16 septembre 2022

Tarifs adhérent AFFEP: Entre 75 et 130 euros Tarifs non adhérent AFFEP: Entre 75 et 240 euros

Internet: https://sf3pa-congres.com/

Journées de la SIP (Société de l'Information Psychiatrique)



Edition: 40ème édition Thème: La dépression

Lieu: Pau

Dates : Du 29 septembre au 1^{er} octobre 2022 **Tarifs :** Si adhérent à la SIP = gratuit (10 euros/an).

Internet: https://sip.sphweb.fr/

Journée nationale de Psychiatrie légale



Edition: 4ème édition.

Dates: Octobre 2022

Tarifs adhérent AFFEP: 35 euros Tarif non adhérent AFFEP: 60 euros

Internet: https://www.afpbn.org/ à SPL (Section Psychiatrie Légale).

Quelques autres congrès

- Journée clinique de l'IMM (Institut Mutualiste Montsouris)
- Journées de l'ANPCME (Association Nationale des Présidents et vice-présidents des Commissions Médicales d'Etablissement)
- Congrès de l'Union Syndicale de Psychiatrie
- Journée parisienne de la santé mentale du GHU Paris et de la Marie de Paris
- Congrès annuel de l'ARSPG (Association de Recherche et de Soutien des soins en Psychiatrie Générale)
- Journée des Secteurs de Psychiatrie en Milieu Pénitentiaire (SPMP)



ÉTABLISSEMENT SUPPORT DU GROUPEMENT HOSPITALIER DE TERRITOIRE « PSY SUD PARIS »



RECRUTE

LE GROUPE HOSPITALIER PAUL GUIRAUD

DES MÉDECINS (H/F)

INSCRITS AU CONSEIL DE L'ORDRE

- ASSISTANTS SPÉCIALISTES EN PSYCHIATRIE
- ASSISTANTS SPÉCIALISTES EN MÉDECINE GÉNÉRALE
- PRATICIENS HOSPITALIERS

Temps plein en qualité de titulaire ou de contractuel en psychiatrie Temps partiel en qualité de titulaire ou de contractuel en psychiatrie

MÉDECINS DU TRAVAIL

Le Groupe Hospitalier Paul Guiraud assure une mission de service public en psychiatrie adulte réparti sur 11 secteurs de psychiatrie générale, cinq dans le Val-de-Marne et six dans les Hauts-de-Seine. Ils desservent plus de 930 000 habitants répartis sur 30 communes. L'établissement dispose de 55 structures extrahospitalières, 808 lits et places et de deux sites d'hospitalisation (Villejuif, Clamart).

À cette offre sectorielle s'ajoute une unité pour malades difficiles (UMD) de 80 lits, une UHSA de 60 lits, 1 service médico-psychologique régional (SMPR) à la prison de Fresnes avec 47 places d'hospitalisation de jour, 1 service d'addictologie intervenant dans le champ sanitaire (hospitalisation temps plein et de jour) et médico-social (CSAPA), un service de médecine générale et de spécialités.

L'établissement est présent aux urgences psychiatriques des hôpitaux Bicêtre, Antoine Béclère et Ambroise Paré. Le projet médical du GH Paul Guiraud intègre toutes ces dimensions et permet aux professionnels, psychiatres en particulier, de s'intégrer dans une pratique sectorielle ou intersectorielle, grâce notamment aux projets développés sur les différents territoires desservis :

- Réhabilitation psychosociale, incluant le développement de la remédiation cognitive et le renforcement des propositions d'éducation thérapeutique, de psychoéducation, mais encore la thérapie familiale.
- Pratiques d'aller vers, dans des approches populationnelles (public précaire (2 EMPP), sujets âgés (1 EMPSA 94, 1 en cours de mise en œuvre au centre 92), grands adolescents-jeunes adultes, handicap psychique...) mais encore avec différentes équipes mobiles de soins intensifs dans le milieu.
- Partenariats étroits et travaillés avec les acteurs du secteur médico-social pour faciliter des parcours de santé et de vie sans rupture.
- Inscription dans des pratiques en réseau ouvertes sur la ville et les usagers : plusieurs CLSM, développement de la pairaidance.
- Mise en œuvre de consultations spécialisées, comme pour la prise en charge du psychotraumatisme.
- Partenariats avec les autres établissements de santé, dont le GHU Paris Saclay, mais encore au sein du GHT avec l'EPS Erasme et le CH Fondation Vallée (pédopsychiatrie).
- Développement des possibilités de télé-expertise et de télé-consultations...

En travaillant au GH Paul Guiraud, vous intégrerez un collectif de travail qui ambitionne à une qualité des soins entendue au sens large, incluant :

- La dimension intersectorielle, la diversité des prises en charge et la qualité de leur articulation
- Une qualité de l'articulation intra et extra hospitalière.
 Des parcours réfléchis et coordonnés pour patients et la notion de continuité dans le travail
- engagé.

 Des dispositifs extrahospitaliers ambulatoires proposés aux patients dont la majorité a
- Des dispositifs extrahospitaliers ambulatoires proposés aux patients dont la majorité a été rénovée ou reconstruite au cours des 10 dernières années.
- Différents dispositifs qui étayent l'offre de psychiatrie générale.
- L'amélioration continue de la qualité et de la gestion des risques, la promotion des droits des usagers (label droits des usagers en santé) et la dynamique de relations avec ces derniers.

Prime d'engagement
de carrière Hospitalière possible (PECH de 20 000€
sur certains postes.

Vous pouvez contacter

Madame Sophie NIVOY, Responsable du service des Affaires Médicales pour un échange personnalisé et confidentiel au 01 42 11 71 76 - sophie nivov@psysudparis.fr

Les + du Groupe
Hospitalier Paul Guiraud :

VENEZ PARTICIPER

DANS UN CADRE DE

TRAVAIL AGRÉABLE

À NOS PROJETS

- Une prise en charge de formation identique quel que soit le statut.
 La possibilité d'évolution professionnelle rapidement
- La possibilité d'évolution professionnelle rapidement vers la titularisation dans le cadre de collaborations harmonieuses.
- Un internat récent, lieu de vie et de restauration de la communauté médicale.
- De grands espaces aux portes de Paris, accessibles par les transports en commun.



Envoyez votre lettre de candidature, accompagnée d'un C.V. et de la photocopie de vos diplômes, à **Mme Cécilia BOISSERIE, Adjointe au Directeur**Groupe hospitalier Paul Guiraud, BP 20065 - 54 Avenue de la <u>République - 94806 VILLEJUIF cedex</u>

www.gh-paulguiraud.fr



Le Centre Hospitalier Fondation Vallée



Recherche

DES PÉDOPSYCHIATRES

PH temps plein et temps partiel (titulaire ou contractuel)

Assistant - Chef de Clinique

Le Centre Hospitalier Fondation Vallée

a la particularité d'être un établissement public totalement dédié à la psychiatrie infanto-juvénile.

Implanté à Gentilly dans le Val-de-Marne (15 mns du centre de Paris en RER), les différentes unités qui le composent permettent d'offrir à la population une offre de soins graduée comprenant de la consultation, un service d'urgences, des unités d'hospitalisations à temps partiel, des unités d'hospitalisations à temps complet. Son statut hospitalo-universitaire lui confère également un rôle important en matière d'enseignement et de recherche. Il est organisé en deux pôles (PÔLE HOSPITALISATION) et de PROXIMITÉ / PÔLE URGENCE et EXPERTISES).

Au sein du GHT Psy Sud Paris (Groupe Hospitalier Paul Guiraud, EPS Erasme), le CH Fondation Vallée, c'est une file active de plus de 2500 patients, un collectif de 350 professionnels, 152 lits et places spécialisées dans la psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent.

Les praticiens hospitaliers participent aux astreintes opérationnelles au domicile pour les unités d'hospitalisation (une nuit par mois environ) et ont la possibilité de prendre des gardes à l'Unité d'Urgence et de Liaison en Psychiatrie Infanto-Juvénile (ULPIJ).

Venez participer à nos projets au sein d'un établissement à taille humaine dans un cadre de travail agréable.

En travaillant au Centre Hospitalier Fondation Vallée, vous intégrerez un collectif de travail qui ambitionne à une qualité des soins entendue au sens large, incluant :

- Une expertise reconnue dans le domaine de l'autisme.
- Une prise en charge globale, multidisciplinaire et intégrative des troubles psychiatriques et cognitifs.
- Une forte expérience en psychiatrie de liaison.
- \bullet Une réponse aux situations de crise chez le jeune patient par une unité spécifique (ULPIJ).

POUR TOUT RENSEIGNEMENT.

vous pouvez vous adresser au **Dr Richard BUFERNE,** richard.bufeme@ch-fondationvallee.fr - Tél. : 01 41 24 81 00

Envoyez votre lettre de candidature,

accompagnée d'un C.V. et de la photocopie de vos diplômes,

à Mme Cécilia BOISSERIE, Directrice Adjointe, Fondation Vallée, 7 rue Benserade, 94 250 GENTILLY

VOUS POUVEZ CONTACTER

Madame Sophie NIVOY, Responsable du service des Affaires Médicales pour un échange personnalisé et confidentiel au

01 42 11 71 76 - affairesmedicales@psysudparis.fr

Venez participer à nos projets dans un cadre de travail agréable.

Prime d'engagement de carrière Hospitalière possible (PECH de 20 000€).



Découvrez nous :

https://www.ch-fondationvallee.fr

La Maison de Santé de Nogent-sur-Marne (94)

certifiée à 4 reprises par la Haute Autorité de Santé, située aux portes de Paris,



recrute UN PSYCHIAT

en CDI à temps plein, statut salarié.



Établissement privé, conventionné, spécialisé en santé mentale et doté d'une longue expérience dans la prise en charge de patients adultes, comprenant :

- Une unité d'hospitalisation complète de 156 lits et places pour une prise en charge librement consentie et de court séjour.
- Une unité de post-urgence de 12 lits, en partenariat avec le CHU Henri Mondor, l'hôpital Begin.
- Un Hôpital de jour.

Vous rejoindrez une équipe de 7 psychiatres et 6 psychologues.

VOS PRINCIPALES MISSIONS

Chaque matin:

- Effectuer une visite d'évaluation à chacun des patients dont vous avez la responsabilité et assurer le suivi et la bonne exécution des soins.
- Travailler en étroite collaboration avec les infirmiers, psychologues et responsables d'activités thérapeutiques autour du projet individualisé du patient.
- Participer à la démarche qualité.
- Participer aux différentes commissions internes et externes (CME, EOH, COMEDIMS, CLUD...).

L'après-midi :

• Assurer les consultations de pré-admission, les entrées, les entretiens familiaux.

- Un médecin généraliste évalue les difficultés somatiques une fois par semaine à la clinique
- La continuité des soins la nuit est assurée par un pool de médecins de garde (dont vous ne ferez pas partie).

Merci d'adresser votre candidature par mail à : catherine.berthier@clinique-nogent.com Tél.: 01 45 14 70 10

Le projet de soins proposé à nos patients est riche. Il s'articule autour de 3 axes :

- 1. Séjour de rupture, de repos, de réflexion, dans un environnement hôtelier récent et de qualité (clinique intégralement reconstruite il y a 6 ans / standards hôteliers élevés).
- 2. Prise en charge psychiatrique programmée (consultations de pré-admission), permettant une alliance thérapeutique de qualité avec nos patients.

Complétée par une large offre de soins psychologiques : En individuel et en groupes de parole sur des thèmes variés : dépression et troubles de l'humeur, affirmation de soi, gestion du stress et de l'anxiété, gestion des émotions, compréhension de soi, les addictions, la perte et le deuil, vivre le couple, les émotions, pathologies de l'attachement, groupe d'écriture, d'art plastique, initiation à la méditation de pleine conscience.

3. Remise en forme physique. La prise en compte du retentissement physique des maladies psychiques s'effectue autour de : normalisation du sommeil, gymnastique par 2 éducateurs sportifs (salle de sport équipée, piscine intérieure chauffée, exercices de plein air au parc), relaxologue (training autogène), sophrologue, relaxation dynamique (groupes : taï chi. Qi cong. yoga/théâtre et mime/danse-thérapie/piscine). luminothérapie, atelier chant, atelier stop-tabac, atelier équilibre nutritionnel.

VOS AVANTAGES

- · Activité salariée.
- · Activité de consultation en libéral possible de façon complémentaire à votre activité salariée.
- · Réunions pluriprofessionnelles avec les équipes une fois par mois.
- Formation continue.
- Participation aux résultats de l'entreprise.
- Conditions de travail et environnement agréables.
- · Restaurant d'entreprise.
- Parking privé.

ACCÈS

- RER « E » station Nogent-le-Perreux.
- RER « A » station Nogent-sur-Marne.
- Autoroutes A4, A86.
- Bus 113, 114, 120.



Le Département de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent (DPEA) - Centre Alfred Binet de l'ASM13 (5° secteur de Psychiatrie Infanto-Juvénile)

RECRUTE UN ASSISTANT SPÉCIALISTE



Le poste est rattaché au CMP Centre Alfred Binet et à l'Unité de Soins Intensifs du Soir (USIS).

Diplômes requis : Fin d'études de médecine – Doctorat en médecine.

Le médecin assure une activité de consultation au sein d'une équipe pluridisciplinaire, dont le travail organise et soutient la réalisation des projets thérapeutiques



L'ASM13 dispose d'un riche département d'Enseignement-Recherches-Publications, PSY13, où de nombreux séminaires et colloques assurent l'approfondissement et le partage des connaissances. La réflexion psychopathologique, les évolutions thérapeutiques et l'actualisation des connaissances y ont une large place.

Si ce poste vous intéresse, merci de nous adresser une lettre de candidature assortie d'un curriculum vitae.



Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez vous adresser au secrétariat du Dr Sarah BYDLOWSKI, Mme Nathalie LE ROUX - Tél.: 01 40 77 43 69 Mail: nathalie.leroux@asm13.org

LE DÉPARTEMENT DE PSYCHIATRIE DE L'ADULTE (DPA) - L'ASSOCIATION SANTÉ MENTALE PARIS 13° RECRUTE DÈS QUE POSSIBLE



• UN MEDECIN ASSISTANT - Spécialiste en Psychiatrie - Temps plein

Ce poste, réparti entre la Policlinique (7 demi-journées) et le Centre Philippe Paumelle (3 demi-journées), a pour objet de : - Prendre en charge des patients hospitalisés et d'apaiser la crise et de mettre en place un projet de soins et participer au travail du centre d'accueil et de crise.

- Prendre en charge les patients en consultation sur les plans psychiatrique et psychothérapeutique.

Contact: Dr Céline Rumen - celine.rumen@asm13.org

• UN MÉDECIN PSYCHIATRE pour le Centre Philippe Paumelle (4 demi-journées).

Le psychiatre travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire de psychiatrie adulte. Il est responsable d'une file active et participe à la continuité des soins psychiatriques.

Activités : Consultations psychiatriques, VAD, psychothérapies individuelles, réunions de sous-secteur et institutionnelles, collèges médicaux,

Contact: Dr Nadine Racine - nadine.racine@asm13.org









Si ces postes vous intéressent, merci de nous adresser une lettre de candidature assortie d'un curriculum vitae au Dr Xavier Bonnemaison: xavier.bonnemaison@asm13.org

DÉTAIL DES OFFRES: https://asm13.human-sourcing.com/fr/offres-emploi/

(5ème secteur

de Psychiatrie

Infanto-Juvénile)



RECRUTE UN PÉDOPSYCHIATRE

CDI représentant 0,70 ETP (27,30 h) À partir du 1er septembre 2022

LE DÉPARTEMENT DE PSYCHIATRIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT (DPEA) DE L'ASM13

Le poste est rattaché au CMP Centre Alfred Binet.

Le médecin assure une activité de consultation au sein d'une équipe pluridisciplinaire, dont le travail organise et soutient la réalisation des projets thérapeutiques.

L'ASM13 dispose d'un riche département d'Enseignement-Recherches-Publications où de nombreux séminaires et colloques assurent l'approfondissement et le partage des connaissances. La réflexion psychopathologique, les évolutions thérapeutiques et l'actualisation des connaissances y ont une large place.

Si ce poste vous intéresse, merci de nous adresser une lettre de candidature assortie d'un curriculum vitae.

> établissement public de santé de Ville-Evrard

eine-Saint-Deni

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez vous adresser au secrétariat du Dr Sarah BYDLOWSKI, Mme Nathalie LE ROUX - Tél.: 01 40 77 43 69 Mail: nathalie.leroux@asm13.org





RECHERCHE

PSYCHIATRE

Envie de défendre la psychiatrie publique ?

Équipes pluridisciplinaires dynamiques, nombreux projets médicaux. PECH 20K€, gardes médicales.

Projet de rénovation et de modernisation de l'hôpital.

Aux portes de Paris - Métro, RER, bus, tramway. Principales communes d'implantation : Montreuil, Neuilly-sur-Marne, Bondy, Aubervilliers et Saint-Denis.

https://www.eps-ville-evrard.fr/





CANDIDATURE À : Arnaud FEVRIER - a.fevrier@epsve.fr - 01 43 09 32 11



GROUPE VVV

GROUPE MGEN

recherche pour son établissement de santé mentale de Paris et lvry-sur-Seine et son établissement de santé mentale de Rueil-Malmaison et Neuilly-sur-Seine

PSYCHIATRES temps

-MALMAISON



est à la recherche d'un psychiatre voulant mettre en place la plateforme de réhabilitation psychosociale pour le nord du 92. Il sera accompagné de personnels (dont un médiateur de santé - pair) formés aux différents outils et proposera de nouveaux parcours. Le candidat aura à imaginer un programme de formation à destination des équipes du nord 92 mais aussi des familles et des structures médico-sociales parties prenantes dans la plateforme.

L'établissement gère deux secteurs de psychiatrie générale, les astreintes sont réparties entre les 10 psychiatres.

L'ESM DE PARIS ET IVRY-SUR-SEINE (ESMPI)



est un établissement non sectorisé ayant une activité de jour. L'offre de soins s'organise autour de filières (troubles des conduites alimentaires, jeunes adultes, enseignants, risques de rupture sociale ou professionnelle) avec des groupes communs des groupes spécifiques. Les activités se font sur deux plateaux d'hôpital de jour (145 places).

Le candidat se consacrera particulièrement aux jeunes adultes et aura à mettre en place des activités de remédiation cognitive et de réhabilitation psychosociale. Il aura aussi à assurer une consultation sur une demi-journée par semaine de patients

France Terre d'Asile.



Les équipes sont formées dans les deux établissements d'infirmiers, d'ergothérapeutes, de psychomotriciens, d'enseignants d'activité physique adaptée, de psychologues, de neuropsychologues. Pour l'ESMPI, s'y adjoignent des professeurs, des graphistes et des imprimeurs. Le salaire se fait selon la grille FEHAP CCN5 I. Un détachement pour les praticiens hospitaliers est possible.

Veuillez adresser vos candidatures au Dr Denis MATHIEU, Directeur Médical : dmathieu1@mgen.fr

DE LOIRE

LE-DE-FRANCE - CENTRE-VAL



ERASME L'Établissement Public de Santé Erasme, situé

au 143 avenue Armand Guillebaud, spécialisé en psychiatrie, comporte 3 secteurs de psychiatrie adulte et 3 secteurs de psychiatrie infanto-juvénile pour le Sud des Hauts-de-Seine. Il dispose d'un site principal d'hospitalisation complète à Antony et de 24 structures extrahospitalières situées au sein de 19 des 36 communes du département. Il dispose de 113 lits pour adultes et de 11 lits pour adolescents.



L'EPS Erasme recherche :

Pôle 92G20 de Psychiatrie Adulte

- 1 assistant spécialiste exerçant à 10 demi-journées réparties à 5 demi-journées en intra-hospitalier sur le site Armand Guillebaud à Antony, au sein de l'unité intersectorielle d'accueil du pôle 9, 3 demi-journées au CMP situé à Châtenay-Malabry et 2 demijournées au SAU de l'Hôpital Antoine Béclère situé à Clamart, pour l'accueil en urgence des patients présentant des troubles psychiatriques.
- 1 Praticien Hospitalier à temps partiel exerçant 6 demi-journées en intra-hospitalier sur le site Armand Guillebaud à Antony.

Contact: Docteur Agnès METTON, Chef de pôle - agnès.metton@eps-erasme.fr

Pôle 92G21 de Psychiatrie Adulte

- 1 praticien hospitalier à temps plein exerçant à 6 demi-journées en intra-hospitalier sur le site Armand Guillebaud à Antony au sein de l'unité de psychiatrie générale et 4 demi-journées au CMP du pôle.
- 1 praticien hospitalier à temps partiel exerçant à 6 demi-journées en intra-hospitalier sur le site Armand Guillebaud à Antony au sein de l'unité de psychiatrie générale.
- 1 assistant spécialiste à temps plein exerçant à 7 demi-journées en intra-hospitalier sur le site Armand Guillebaud à Antony, au sein de l'unité intersectorielle spécialisée pour anxio dépressifs, 1 demi-journée au CMP situé à Antony, 2 demi-journées au SAU de l'Hôpital Antoine Béclère situé à Clamart.

Contact : Docteur Jean-Paul METTON, Chef de pôle – jean-paul.metton@eps-erasme.fr

Pôle 92107 de Pédopsychiatrie

• 1 assistant spécialiste exerçant à 10 demi-journées réparties sur deux unités : 6 demi-journées au centre de soins en psychopathologie périnatale l'Aubier, situé à Bourg-la-Reine et 4 demi-journées au CATTP Enfants (de 2 à 6 ans) à compter du 1er novembre 2022.

Contact: Docteur Jacqueline AUGENDRE, Chef de pôle jacqueline.augendre@eps-erasme.fr

Pôle 92106 de Pédopsychiatrie

• 1 praticien hospitalier à temps partiel exerçant à 6 demi-journées au sein du CMP MALAKOFF à compter du 1er janvier 2022.

Contact : Docteur Jacqueline AUGENDRE, Chef de pôle jacqueline.augendre@eps-erasme.fr



Possibilité de participer :

- À la permanence des soins de l'établissement (Antony) et/ou service des urgences de l'Hôpital Béclère.
- À l'unité recherche de l'établissement.

Pour obtenir les fiches de poste détaillées, merci de contacter la direction des affaires médicales de l'établissement à l'adresse suivante : aleksandra.mille@eps-erasme.fr



LA FONDATION L'ÉLAN RETROUVÉ

23, rue de la Rochefoucauld - 75009 PARIS

recherche pour ses structures à Paris, Meulan (78) et Amboise (37)

Des Psychiatres, des Pédopsychiatres, des Addictologues et des Médecins Généralistes

temps plein, temps partiel.

Renseignements: Dr M. MOULIN - 01 49 70 88 58
Pour postuler: michel.moulin@elan-retrouve.org





RECHERCHE

L'EPSM DU LOIRET GEORGES DAUMÉZON



UN PSYCHIATRE en UHSA UN PSYCHIATRE de la personne âgée **UN PÉDOPSYCHIATRE** (unité ado) UN PSYCHIATRE en unité de crise pour adulte **UN ADDICTOLOGUE**

Si vous êtes un praticien intéressé par un exercice professionnel motivant dans un cadre de qualité de vie au travail, rejoignez-nous

À l'**EPSM Georges Daumézon** :

- On s'investit dans la qualité de vie au travail : Exercice à plusieurs médecins au sein d'une unité ; formation des médecins au management ; aides à l'installation (accès au logement, à la crèche); conciliation vie pro-vie personnelle; commission QVT...
- On vous accompagne dans la trajectoire de carrière : Diversification des pratiques (TCC, remédiation cognitive, thérapie familiale, psycho-traumatisme...) ; prise en considération de vos souhaits et projets professionnels ; évolution statutaire à l'embauche : accès à la formation.

L'EPSM Georges Daumézon, c'est aussi :

- Une communauté médicale ouverte et respectueuse des orientations cliniques de chacun.
- Un établissement attractif auprès des internes.
- Des projets dynamiques tournés vers le rétablissement, la prise en charge précoce. l'égalité et l'accès aux soins de tous (ex : équipe mobile de l'enfant et de l'adolescent ; équipe mobile de gérontopsychiatrie ; Centre support régional de réhabilitation psycho-sociale; appartements d'insertion post pénal; parcours 16-25 ans).

À 1 heure au sud de Paris, Orléans offre une qualité de vie agréable avec tous les avantages d'une capitale de région dynamique et la proximité de la campagne.



SI VOUS ÊTES DAUMÉZON COMPATIBLE. **CONTACTEZ** :

Mme le Docteur RESTELLI, Présidente de la CME Tél.: 02 38 60 57 54 - srestelli@ch-daumezon45.fr Mme BILLET, Directrice adjointe aux Affaires Médicales Tél.: 02 38 60 79 01 - affairesmedicales@ch-daumezon45.fr

L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ **MENTALE (EPSM) DE CAEN**



ES PSYCHIATRES H/F

Temps plein Titulaires ou Contractuels

(Avec possibilité de réduction d'activité ou de demande de temps partiel).

L'ÉTABLISSEMENT

Principal établissement de santé mentale du Calvados, la zone d'intervention de l'EPSM couvre les 2/3 du territoire départemental pour une capacité de 320 lits et 239 places sanitaires, 48 lits MAS, 21 places SAMSAH.

L'EPSM a en charge 6 secteurs de psychiatrie générale, 1 pôle de pédopsychiatrie, 1 service médico-psychologique régional, et 4 structures médico-sociales (CSAPA, CAARUD, SAMSAH et MAS).

Les postes ouverts concernent la psychiatrie adulte, la pédopsychiatrie et le CSAPA.

LOCALISATION

Situé entre ville, mer et Suisse normande, le département du Calvados vous offre un large choix d'activités et de loisirs où il fait bon vivre à 2h30 de Paris et 1h30 de Rennes.

Selon le poste choisi, possibilité de rester sur Caen et/ou de partager son activité sur le territoire départemental.

AVANTAGES

- Suivi somatique des patients hospitalisés assuré par un service interne de médecine polyvalente.
- Plusieurs postes ouverts permettant un libre choix du praticien dans l'exercice de son activité qui peut être variée entre l'intra et l'extra hospitalier.
- Des équipes spécialisées non sectorisées : CUMP, unité adultes TSA, centre référent réhabilitation psychosociale, unité psychiatrie du sujet âgé, thérapies familiales, addictologie, etc.
- Travail en équipe et en réseau.
- Latitude dans l'organisation personnelle de son travail et fluidité des échanges au sein de l'établissement. - Soutien à la création de projets et d'activités.
- Possibilité de s'investir au sein de l'organisation hospitalière à la mise en œuvre et à l'évaluation des projets (d'établissement, d'unité, etc.).
- Agrément pour l'accueil d'internes de psychiatrie et d'externes en médecine dans tous les services.





RÉMUNÉRATION

- Grille de PH ou 4e échelon +10 % si contractuel
- Mise en place de la Prime d'Engagement dans la carrière hospitalière au niveau 2 (20 000 €)
- Indemnité de service public exclusif
- Prime d'Exercice Territoriale si 1 ou plusieurs demi-journées en extra hospitalier (de 450 à 1000 €).
- AIG et mise à disposition acceptées
- Environ 1 astreinte par mois (Garde sur place réalisée par
- Possibilité de réaliser des gardes sur le CHU et des astreintes CUMP.

PROFIL

Titulaire d'un Diplôme d'Études Spécialisées de Psychiatrie.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

affaires.medicales@epsm-caen.fr ou par téléphone au 02 31 30 50 04

LE CENTRE HOSPITALIER **GÉRARD MARCHANT À TOULOUSE**

Établissement spécialisé en psychiatrie

- 1 Psychiatre Praticien Hospitalier ou Praticien Contractuel au Pôle Rive Gauche, Secteur 1.
- 1 Psychiatre Praticien Hospitalier ou Praticien Contractuel au Pôle Rive Gauche, Secteur 1 et à l'HAD.
- 1 Psychiatre Praticien Hospitalier ou Praticien Contractuel au Pôle Rive Gauche, Secteur 6.
- 1 Pédopsychiatre, Praticien Hospitalier ou Praticien Contractuel Mi-temps UCHA et mi-temps Ambulatoire au Pôle Infanto Juvénile.
- 1 Psychiatre Assistant des Hôpitaux ou Praticien Contractuel au Pôle Rive Droite Nord Est - Secteur 3.
- 1 Psychiatre Assistant des Hôpitaux ou Praticien Contractuel au Pôle Rive Droite Nord Est - Secteur 8.
- 1 Praticien contractuel Mi-temps au Pôle Rive Droite Nord Est Secteur 8
- 1 Psychiatre Assistant des hôpitaux ou Praticien contractuel Secteur 4
- 1 Psychiatre Praticien Hospitalier ou Praticien contractuel Secteur 4 et 5



Recrute IMMÉDIATEMENT

DES RENSEIGNEMENTS

sur le poste peuvent être obtenus auprès du Chef de Pôle concerné.



DES RENSEIGNEMENTS sur le poste peuvent être obtenus auprès du Chef de Pôle concerné. Madame le Dr CALVET-LEFEUVRE - Tél. : 06 26 10 78 17

DES RENSEIGNEMENTS sur le poste peuvent être obtenus auprès du Chef de Pôle concerné. Monsieur le Dr BOUCARD - Tél. : 06 21 00 66 07

DES RENSEIGNEMENTS

Madame le Dr SAGODI : aniko.sagodi@ch-marchant.fr



LES CANDIDATURES AVEC CV SONT À ADRESSER À : **CENTRE HOSPITALIER GERARD MARCHANT** 134 Route d'Espagne - BP 65714 - 31057 TOULOUSE CEDEX 1 secretariat.drh@ch-marchant.fr

Madame la Directrice des Affaires Médicales, Madame Petetin Tél.: 06 35 20 70 32



LE CENTRE ÉDUCATIF ET MÉDICAL DE BÉZIERS

recrute pour ses services du CMPP et du SESSAD Eole

un(e) Médecin Pédopsychiatre - Psychiatre ou Neuropédiatre en CDI

Le Centre Médico-Psycho-Pédagogique accueille des enfants et des adolescents âgés de 6 à 18 ans dont le développement est gêné par des problèmes tels qu'une souffrance psychologique, des troubles des apprentissages (langage, écriture, logique, habileté gestuelle) ou des difficultés relationnelles (conflits familiaux, troubles du comportement).

Le SESSAD Eole accompagne des enfants et adolescents, de 6 ans jusqu'à 18 ans, présentant une déficience intellectuelle légère et/ou des troubles de la conduite ou du comportement et bénéficiant d'une intégration scolaire en milieu ordinaire.

MISSIONS / ACTIVITÉS

Les missions du Médecin Pédopsychiatre, Psychiatre ou Neuropédiatre s'intègrent dans celles de l'équipe pluridisciplinaire et seront les suivantes :

- Assurer les consultations médicales des enfants de 6 à 18 ans.
- Être garant du projet de soins de l'enfant accompagné
- Participer aux réunions de synthèse pluridisciplinaires avec les membres de l'équipe.
- Favoriser l'intégration sociale et scolaire des enfants suivis.
- Participation aux liens avec les partenaires extérieurs et les différents réseaux : travail en lien étroit avec les réseaux médicaux et médicaux-sociaux du biterrois.

Être titulaire du doctorat en médecine et être inscrit au conseil de l'Ordre des Médecins.

RÉMUNÉRATION

Le médecin aura la qualité de salarié et sa rémunération brute annuelle sera définie selon le profil - diplômes et spécialité - à partir de 71 125 € pour un poste à temps plein (14 mois de rémunération + intéressement + Chèques-Déjeuner) - convention UCANSS.

- À pourvoir dès que possible
- Catégorie : Personnel soignant, éducatif et médical des
- établissements et œuvres. - Durée hebdo : Temps partiel (0.55 ETP) : 19 heures 15 hebdomadaires (modulable selon disponibilités).
- .. Niveau: 11E.
- Cœfficient: 690 points + points d'expérience selon profil.



CONTACT : Les candidatures doivent être adressées, accompagnées d'un CV, d'une de motivation et de la copie des diplômes, à l'attention de Madame BERNARD anne-francoise.bernard@ugecam.assurance-maladie.fr - Tél.: 04 67 31 82 29

www.ugecam-occitanie.fr









À 1 heure de Nice et de Marseille situé entre les Gorges du Verdon et le Golfe de Saint-Tropez

Le Centre Hospitalier de la Dracénie (Draguignan) recrute h/f pour son Pôle de Santé Mentale

DES PSYCHIATRES temps plein ou temps partiel

Le service est constitué de 8 ETP de spécialistes psychiatres sur le secteur dont 1 praticien somaticien sur l'intra-hospitalier qui assure la prise en charge somatique de l'ensemble des patients hospitalisés. Travail d'équipe pluridisciplinaire au premier plan avec une politique de secteur (réunion de secteur hebdomadaire). Rémunération attractive avec, selon situation, possibilité de bénéficier de la prime d'engagement de carrière hospitalière.

Merci de contacter Madame FERNANDEZ, Directrice des affaires médicales : recrutement.dam@ch-draguignan.fr



LE CENTRE HOSPITALIER GUILLAUME RÉGNIER (CHGR) un établissement de référence en santé mentale

RECHERCHE DES PSYCHIATRES PH OU ASSISTANTS

L'établissement assure des missions de prévention, de diagnostic, de soins, de réadaptation, de réinsertion sociale, de recherche et d'enseignement sur 9 secteurs de psychiatrie adulte (soit une population de 882 986 habitants sur les 1 070 462 recensés en 2015 pour le département d'Ille-et-Vilaine) et 3 secteurs de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent (soit une population de 210 574 habitants âgés de moins de 16 ans, recensés en 2015).

QUELQUES CHIFFRES (au 31/12/2019)

Le Centre Hospitalier Guillaume Régnier a une capacité en lits et places installés au 31 décembre 2019 de 1 603 qui se répartissent pour l'ensemble des structures en 758 lits d'hospitalisation complète, 845 places sanitaires et médico-sociales, ainsi que les dispositifs AFS (Accueil Familial Social), AFT (Accueil Familial Thérapeutique), appartement de réinsertion, appartement de coordination CSAPA, appartement thérapeutique.

SON ACTIVITÉ

- Une file active de 29064 ;
- Une activité ambulatoire de 23 382 ;
- Un nombre de journées réalisées de 358 421.

SES EFFECTIFS

• 2 484 personnels.









I.perrier@ch-guillaumeregnier.fr - dam@ch-guillaumeregnier.fr 02 99 33 39 00



de Santé Mentale (E.P.S.M) les plus importants de France.

Le Centre Hospitalier « Guillaume RÉGNIER » de Rennes est l'Établissement

Public de Santé Mentale de référence dans le département d'Ille-et-Vilaine

Le CHGR exerce des missions dans le champ sanitaire et médico-social et couvre l'ensemble

des populations adultes, enfants, personnes âgées. Il occupe une place spécifique dans

l'offre territoriale de soins, avec une offre de recours importante et une valence hospitalouniversitaire forte, se traduisant par la présence en son sein de deux pôles hospitalo-

universitaires de psychiatrie. Ces caractéristiques en font l'un des 5 Établissements Publics

Le CHGR, en cohérence avec la politique de l'Agence Régionale de Sante (ARS), est au

cœur des démarches partenariales sur son territoire avec les acteurs sanitaires, sociaux

et médico-sociaux afin de prévenir et de limiter les ruptures de parcours des usagers.

Le développement des alternatives à l'hospitalisation temps plein est inscrit dans ses





et en région Bretagne.

orientations stratégiques.



L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ MENTALE MORBIHAN

Postes éligibles à la prime d'engagement dans la carrière hospitalière (PECH).

Possibilité de logement à la prise de poste.



✓ UN PSYCHIATRE À TEMPS PLEIN OU TEMPS PARTIEL

Pour compléter l'équipe du pôle de psychiatrie générale Saint-Avé - Ploërmel. Chef de Pôle Dr THEFENNE: dominique.thefenne@epsm-morbihan.fr • 02 97 54 48 55

UN PSYCHIATRE À TEMPS PLEIN OU TEMPS PARTIEL

Pour compléter l'équipe du pôle de psychiatrie générale Vannes-Muzillac. Chef de Pôle Dr LANCELOT: graziella.lancelot@epsm-morbihan.fr • 02 97 54 48 60

✓ UN PSYCHIATRE À TEMPS PLEIN OU TEMPS PARTIEL

Pour compléter l'équipe du pôle de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent. Chef de Pôle Dr LE MAREC: olivier.lemarec@epsm-morbihan.fr • 02 97 42 53 26

V UN MÉDECIN GÉNÉRALISTE À TEMPS PLEIN OU TEMPS PARTIEL Pour compléter l'équipe du pôle de médico-technique. Chef de Pôle Dr MOCQUET: sophie.mocquet@epsm-morbihan.fr • 02 97 54 48 51

CONTACT

EPSM Morbihan 22 rue de l'Hôpital - BP 10 56896 Saint-Avé Cedex 02 97 54 49 49

Sonia LEMARIÉ, Directrice des Affaires Médicales sonia.lemarie@epsm-morbihan.fr - 02 97 54 48 13 Pascal BÉNARD. Directeur pascal.benard@epsm-morbihan.fr - 02 97 54 48 03

RECRUTE











LE CENTRE HOSPITALIER DE ROUFFACH



RECRUTE UN MÉDECIN PSYCHIATRE (H/F) - Pôle 2/3

Vous exercerez au sein du pôle de psychiatrie adulte 2/3 couvrant les secteurs 2 et 3 du département du Haut-Rhin.

Le pôle propose 5 unités d'hospitalisation complètes dont une unité d'hospitalisation en psychiatrie de l'âge avancé. Trois sites de prise en charge extra-hospitalière ont été développés sur Colmar, Munster et Ensisheim. Le pôle comprend également l'hôpital de jour, le centre de ressources et l'équipe mobile dédiés à la prise en charge de l'autisme et des troubles apparentés. L'équipe médicale est composée de 14 psychiatres, 3 médecins généralistes et 3 internes de spécialité.

Le projet de pôle vise à développer les dispositifs vers une psychiatrie communautaire orientée parcours de santé du patient, prise en charge dans la cité et travail en réseau et recherche.

PRÉ-REOUIS :

Être titulaire du Doctorat de médecine, du DES de psychiatrie. Être inscrit ou rapidement inscriptible à l'Ordre des Médecins de France. Une expérience dans la spécialité est souhaitée. Vaccination COVID-19 obligatoire.

COMPÉTENCES ATTENDUES:

Animer des synthèses et réunions cliniques. Avoir une aptitude au travail en équipe pluridisciplinaire et le goût du travail en réseau. Avoir de bonnes aptitudes relationnelles : empathie, sens de l'écoute, disponibilité.

AVANTAGES:

Logement possible sur place - Abonnement SNCF pris en charge à 50 % - Environnement de travail agréable au pied du vignoble, dans un magnifique parc arboré - Restaurant d'entreprise - Engagement de l'établissement pour une politique forte en formation continue - Comité de gestion des œuvres sociales (CE) et amicale du personnel.

RENSEIGNEMENTS:

Pour toutes précisions complémentaires, vous pouvez contacter Docteur Stéphane OLIVIER, *Chef du pôle*

Tél.: **03 89 78 70 13** - Courriel: **s.olivier@ch-rouffach.fr**

ou Frédéric MANNINO, Directeur des Ressources Humaines

Tél.: 03 89 78 70 23 - Courriel: f.mannino@ch-rouffach.fr

Courrier de candidature motivé, accompagné d'un CV, sont à adresser

à Monsieur le Directeur - Centre Hospitalier

27 rue du 4ème RSM - BP 29 - 68250 ROUFFACH - drh@ch-rouffach.fr

Veuillez préciser en objet la référence 2022/03 sur votre courrier.



Le Centre Hospitalier de Rouffach (68 Haut-Rhin) est situé à 15 km de Colmar et à 30 km de Mulhouse. Cet établissement public de santé, certifié V2014 HAS Niveau A, présente une capacité d'accueil de 507 lits et 181 places pour une activité centrée sur la prise en charge de la maladie mentale et le travail en réseau. Il est complété d'un pôle médico-social et d'un pôle pour personnes âgées. Plus de 1 450 agents sont engagés dans une dynamique orientée qualité, et responsabilité sociétale ISO 26000.

L'hôpital se présente : www.ch-rouffach.fr



1er employeur du canton, l'Hôpital du Valais compte 5'500 collaborateurs-trices.

Chaque année, 41'300 patient-e-s sont pris-e-s en charge et près de 511'100 visites ambulatoires sont assurées.

L'HÔPITAL DU VALAIS

cherche pour le **Centre Hospitalier du Valais Romand** et son **Pôle de psychiatrie** et **psychothérapie** :



Un-e Chef-fe de clinique ou chef-fe de clinique adjoint-e à 80 % pour le service de psychiatrie et psychothérapie ambulatoire.

VOS MISSIONS :

Assurer des prises en charge psychiatrique et psychothérapeutique de patients âgés. Intervenir en EMS.

Œuvrer pour une collaboration pluridisciplinaire dans les prises en charges proposées.

LIEU DE TRAVAIL : Sierre.

Ce poste est reconnu pour la formation approfondie en psychiatrie et psychothérapie de la personne âgée (Catégorie D2-A).

ENTRÉE EN FONCTION : À convenir.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du

Dr Raphaël Voide, *Médecin-chef de service* - Tél. :+41 (0)79 680 51 62 Email : raphael.voide@hopitalvs.ch

Des Chefs-fes de clinique (ou adjoints-es)

à 80-100 % pour ses unités de psychiatrie et psychothérapie hospitalière de la personne âgée.

VOS MISSIONS:

 $Prise \ en \ charge \ psychiatrique \ et \ psychoth\'erapeutique \ de \ patients \ \^ag\'es.$

Encadrement de médecins-assistants en formation postgraduée.

Collaboration pluridisciplinaire.

Application des consignes de la direction médicale quant à l'organisation de l'unité de soins et/ou de l'activité et clinique spécifique.

Participation au tournus des piquets de 2e ligne du Pôle de Psychiatrie et Psychothérapie.

LIEU DE TRAVAIL : Monthey, Hôpital de Malévoz.

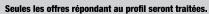
ENTRÉE EN FONCTION : À convenir.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de

Dr Sacha Celik, *Médecin-chef* - Tél. : +41 (0)27 604 73 33 - Email : sacha.celik@hopitalvs.ch

VOTRE PROFIL:

Diplôme fédéral de médecin ou équivalent reconnu par la MEBEKO. Porteur du titre FMH en psychiatrie et psychothérapie ou en voie d'obtention. Compétences à encadrer et soutenir une équipe pluridisciplinaire. Capacités d'autonomie professionnelle et gestion de situations complexes. Bonne maîtrise de la lanque francaise.





Nous vous invitons à adresser votre dossier de candidature complet exclusivement sur notre site internet à la page **www.hopitalvs.ch/emploi**

ou à notre mail : chvr.rhpostulations@hopitalvs.ch

Votre postulation sera traitée par notre spécialiste en recrutement, Madame Liliana Marques.